REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.

Maison Montmorency, Courville (Québec-5), P. Q.

Vol. LXIII — Tome II — Novembre 1957

La jonchée

Il a venté, cette nuit,
Dans le blanc pommier
Chargé de fleurs.

Et la lagune a chanté,
Dans sa toilette de fée.

Sur son miroir si bleu,
Une infinité de pétales ont échoué.

Au milieu de la nuit constellée,
Des bouquets d'étoiles de feu,
S'allument dans cette neige de fleurs immaculées.

Sur la lagune si bleue
Qui chante dans sa toilette de fée.

La lune
A planté sa corne dorée,
Au milieu de cette jonchée.

Puis, une à une,
Ces gouttes de feu ont sombré au fond
De la lagune si bleue.

Avec l'Angélus,
La braise du soleil s'est montrée
Derrière le vieux clocher rouillé.

La libellule, aux ailes de gaze,
A fêté la blancheur,
Et dansé sur les pointes.

La libellule aux ailes de gaze,
Dans son corset si noir,
A chanté dans la clarté
Son hymne à la lumière,
Son hymne à la chute des fleurs
Sur la lagune si bleue.

Maurice Coulombe

Pourquoi lire la Bible?

Prends et lis

Pendant la dernière guerre mondiale, une brigade du corps expéditionnaire britannique en Palestine, reçut l'ordre de s'emparer d'un village du nom de Machmas. Ce nom disait vaguement quelque chose au major de la brigade. Prenant la Bible, il finit par trouver au chapitre treizième du premier livre de Samuel : « Or, Saül et son fils Jonathas, et le peuple qui se trouvait avec eux, se tenaient à Gabaa de Benjamin, et les Philistins étaient campés à Machmas ». Le major continua la lecture et apprit la tactique mise en œuvre par Saül et Jonathas pour attaquer le camp ennemi. Le major modifia le plan d'attaque qu'il avait d'abord tracé et décida de procéder comme l'avaient fait les deux chefs guerriers de la Bible. Il obtint le même succès. L'expédition réussit et les Turcs de Machmas furent capturés » [1].

Après des milliers d'années, un major anglais tirait profit d'un passage de la Sainte Ecriture pour réussir un engagement militaire. L'exploit des anciens, par l'intermédiaire de la Bible, servait d'instruction à l'homme d'armes d'aujourd'hui. En lisant ce récit, je me suis demandé s'il y avait beaucoup de gens qui entendent bien la déclaration de saint Paul : « Tout ce qui a été écrit dans le passé le fut pour notre instruction ». (*Rom.*, 15, 4). C'est là la réponse de saint Paul au thème proposé, cette année, par le dimanche de la Bible (10 novembre) : *Pourquoi lire la Bible ?*

En effet, on ne lit pas la Bible pour réussir un engagement militaire. On ne lit pas la Bible pour y découvrir des objections scientifiques. On ne lit pas la Bible pour satisfaire ses goûts littéraires. On lit la Bible pour recevoir de Dieu, par l'intermédiaire des écrivains inspirés, cette instruction « qui est à même de nous procurer la sagesse qui conduit au salut par la foi qui est dans le Christ Jésus » (*II Tim.*, 3, 15). Cette sagesse n'est pas tellement le fruit d'une étude que le bienfait d'une

1. Raconté dans *Sélections*, août 1957.

rencontre avec le Christ, Sagesse de Dieu et Parole incarnée. « Cette sagesse s'en va partout chercher ceux qui sont dignes d'elle ; elle leur apparaît avec bienveillance par les chemins » (*Sag.*, 6, 16). Pour la rencontrer, il faut en être digne. Et c'est ici que prend son sens l'avertissement du Seigneur : Ce n'est pas celui qui écoute mes paroles qui est digne de moi, c'est celui qui les entend et les met en pratique. Lire la Bible, en effet, ce n'est pas ouvrir un livre pour y faire une lecture, c'est entendre la parole de Dieu et la faire fructifier dans notre vie. C'est rendre actuellement efficace ce geste du prêtre qui nous ouvrit les oreilles au baptême : *Ephphéta* ! C'est recevoir l'instruction et en tenir compte.

Pourquoi lire la Bible ? est une question que malheureusement trop de chrétiens ne se posent même pas. Tout simplement parce qu'ils n'ont pas la faim de Dieu. Il serait grandement à souhaiter que vienne ce temps prédit par le prophète Amos : « Voici que j'envoie sur une terre une faim, non pas une faim de pain, ni une soif d'eau, mais une faim d'entendre la Parole de Dieu » (*Amos*, 8, 11). Cette faim ne peut être que le besoin d'une foi qui cherche à grandir. Or la foi de beaucoup de chrétiens est défaillante. Il est trois choses où elle ait à s'exercer d'une façon particulière : reconnaître le Christ dans l'hostie, reconnaître le Christ dans les autres, reconnaître le Christ dans l'Ecriture. Plusieurs font route avec ces réalités de notre vie chrétienne et ne savent reconnaître, comme les disciples d'Emmaüs, celui qui se cache sous ces réalités et qui marche avec eux. Notamment pour ce qui est de le découvrir dans les autres et dans l'Ecriture.

D'autres chrétiens savent pertinemment que la Bible est la Parole de Dieu, exprimée en termes humains. Ils savent que par elle, Dieu parle, mais à des hommes, et par des hommes, et que les destinataires et les intermédiaires limitent considérablement cette parole divine. Leur foi est assez vive pour reconnaître la Parole de Dieu circulant parmi les hommes sous un déguisement humain. Mais il reste que la Bible est pour eux un livre difficile à comprendre, précisément parce que le divin qu'il contient

est voilé sous des apparences humaines. Et c'est ce qui les rebute. Ils recherchent dans l'Ecriture cette instruction spirituelle dont parle saint Paul, mais livrés à eux à la façon des douces pensées du *Manuel du fervent chrétien* ou à la façon de beaucoup de consolantes paroles de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Et ils ne trouvent rien de cela dans la Bible. Bien au contraire. Ils seront surpris et choqués d'expériences humaines arrivées à des personnages sacrés qu'ils tenaient jusque-là en haute estime. Comme si cela devait les instruire et les édifier ! Ce doute est précisément la certitude à avoir. « A travers cette histoire des hommes et à travers ce que les hommes ont pensé, le chrétien doit s'attacher à lire, en filigrane, l'histoire de l'action de Dieu dans le monde, ses approches, ses invitations, ses miséricordes, toutes centrées sur un seul point, qui nous concerne au plus haut degré : le salut de l'humanité. Ce monde où s'exerce l'activité bienveillante de Dieu est décrit dans la Bible, tel qu'il est, sans ménagement, fait d'hommes de chair et de sang, avec leurs haines, leurs amours, leurs passions et leurs vices. C'est à travers le déroulement des actions des hommes que va se révéler lentement, progressivement et quasi insensiblement, l'œuvre salvatrice de Dieu, et cela, avec, sans, ou contre le concours des hommes ; avec leur concours : par les Juges, les Prophètes, les Apôtres ; sans leur concours : dans la création du monde ; contre leur concours : dans la crucifixion de Jésus » [1].

La Bible, c'est le récit des interventions divines dans l'humanité pécheresse. C'est cette dualité d'objet qui en fait la véritable difficulté. Aussi bien, de toute nécessité, et pour être comprise, doit-elle être considérée dans son ensemble, dans son unité : à savoir, la volonté que Dieu exprime et met en action, de sauver l'humanité. C'est là « la clef de l'histoire sainte ». Elle ouvre la porte à la question qu'on se pose cette année, en ce dimanche de la Bible : *Pourquoi lire la Bible* ? Parce que nous avons besoin, plus que jamais, de connaître cette volonté de Dieu de sauver l'humanité. Devant le sens donné aujourd'hui à l'histoire,

1. Dom PAUL PASSELEQ, *Préjugés des catholiques contre la lecture de la Bible*, Maredsous, 1954, p. 12.

devant la conception erronée du monde matériel, devant le refus de reconnaître l'Esprit qui plane au-dessus de nous, devant l'inquiétude extrême qui alourdit nos contemporains, la connaissance de cette vérité — *volonté de Dieu de sauver l'humanité* — sa certitude en nous par la foi, cette instruction précieuse venue de l'Ecriture, sont l'assurance de la paix de nos âmes. Nous lisons la Bible et nous reconnaissons les interventions bienveillantes de Dieu. Les forces du mal se déchaînent, les serviteurs de Dieu sont frappés, mis à la torture, les uns sont brûlés, les autres roués de coups, l'adversaire n'a jamais le dessus. Lisez ces récits de guerres saintes dans la Bible et vous verrez que le Dieu des armées n'a jamais délaissé son peuple. Quelquefois peut-être et c'était pour l'instruire de son impuissance. C'était une éducation de l'espérance.

Pour nous, dans ce temps où nous vivons, la Bible est vraiment le livre de l'espérance. Dieu n'agit pas autrement dans le monde et envers son Eglise qu'il l'a fait dans les temps anciens. Notre histoire actuelle est écrite dans l'histoire sainte du peuple élu. Nos faiblesses et nos aspirations, les malédictions et les bénédictions de Dieu y sont inscrites, pour notre instruction. Peut-on dire alors : la Bible est un livre démodé ? Ce sont des vieilles histoires ? Non, ce sont des histoires actuelles et même éternelles : elles dépassent tous les temps et intéressent tous les hommes. Cette misère des hommes du passé, il est bon pour nous de la connaître, car c'est l'image de notre propre misère. La technique a vaincu la matière, les hommes roulent, voguent, volent : mais leurs péchés sont désespérément semblables à ce qu'ils étaient dans les débuts de l'humanité. Est-il une idée plus actuelle que le désespoir devant l'absurdité de la vie, désespoir qui, chez les gens honnêtes, donne naissance à un besoin et à un désir passionné du salut. Mais ce qui est admirable, c'est que, au milieu des péchés de toutes sortes, la main de Dieu est l'œuvre, qui refait constamment l'homme à son image. N'est-ce pas de quoi nous donner l'espérance, la vertu la plus désirée de notre temps ? Chesterton a dit qu'une époque recherche toujours avec obstination la vertu qui va le plus contre le courant qui la caractérise. Dans notre temps troublé et inquiet,

il y a une faim incroyable d'espérance. Or la Bible est le livre de l'espérance, parce qu'elle est le livre de la bienveillance de Dieu manifestée aux hommes. C'est pourquoi nous devons la lire, et ne pas chercher refuge auprès des dieux étrangers. La conception de l'homme, selon la Bible, « c'est un homme qui se tient devant Dieu » (*I Rois*, 18, 15). Si la foi pouvait nous commander cette attitude, plus rien ne pourrait nous ébranler. Forts de l'instruction reçue de la Bible, nous ne saurions être troublés dans notre paix par l'histoire actuelle du monde. Notre insertion dans le monde prendrait davantage l'allure du levain dans la pâte, pour la faire lever vers Dieu, comme une large aspiration.

« Comprends-tu ce que tu lis ? » demandait le diacre Philippe à un fonctionnaire éthiopien qui lisait le livre d'Isaïe. « Comment pourrais-je comprendre, répondit l'étranger, si personne ne m'y aide ? » Et il pria Philippe de s'asseoir à côté de lui. Si les chrétiens avaient la même docilité pour recevoir l'instruction de la Bible, le message de Dieu se propagerait à travers le monde et renouvellerait la face de la terre.

Antonin-M. PLOURDE, O. P.

L'Eglise n'a point peur d'une civilisation technique et scientifique

« La vie de chaque civilisation est mesurée par le nombre de défis auxquels elle a répondu avec succès ».

A. TOYNBEE

Devant les progrès de la Science et le perfectionnement de la Technique, l'homme de ce temps a peur. L'annonce d'un avenir organisé par la découverte du savant, envahi par le savoir-faire des techniciens, à la fois redoutable et proche, l'emplit de crainte. Menacé dans sa spontanéité devant l'inconnu, et peut-être jusqu'en sa volonté d'être libre, vaguement contraint, déjà, par les cadres rigides de techniques, à son service, sans doute, mais dont il entrevoit demain l'accaparant développement, l'hôte de ce vingtième siècle finissant se prend à trembler pour ses droits les plus légitimes et se voit submergé sans espoir par les forces insoupçonnées qu'il a su libérer. En sera-t-il jamais le maître ? Virgil Georghiu, dans un roman célèbre, parlait naguère d'une « Vingt-cinquième heure », l'heure de la civilisation occidentale, la civilisation de « l'esclave technique », l'heure où il est trop tard, l'heure exacte. Et l'angoisse plane sur le monde : l'homme a peur. L'Eglise, elle, n'a point peur. Non qu'elle exorcise sciences et techniques, ou les refuse. Elle y pousse au contraire, et de toutes ses forces, parce qu'elle y voit, par delà le présent, un prodigieux moyen de libération des hommes en vue de tâches plus humaines. Dans leur déploiement, poussé plus avant, elle prévoit un moyen de sortir de l'impasse des périodes de transition où les lois aveugles d'un progrès en devenir imposent encore, à l'élan de l'esprit et aux libertés des personnes, les impératifs de la matière. Il suffit, précisément, de mettre en parallèle la méfiance actuelle des humains devant les progrès inouïs d'une science qui commence à prendre conscience d'elle-même, avec l'aveugle confiance en « la » Science, enfantine et déçue, du début du siècle, pour mesurer l'écart extrême des mentalités et caractériser notre époque comme une période de transition.

L'Eglise n'a point peur d'une civilisation technique...

Si nous voulons être loyaux, force nous est de reconnaître cette peur des hommes devant les progrès de la Science. Notre siècle est marqué au coin de la peur, en politique comme en science. L'arme de la peur ne s'avère-t-elle pas efficace, plus payante que celle de la guerre ? Des événements récents l'ont démontré sur le plan international ; la « guerre froide » n'en connaît point d'autre ; le marxisme, qui l'a compris, l'emploie sur une grande échelle, et non sans profits : la démission de l'Occident devant la révolte hongroise s'est chargée d'en administrer la preuve. La menace inconditionnée de l'électron ou de l'atome détourne l'ennemi probable de ses principes les plus solennels et l'oblige à se retrancher sous des camouflages de papier impuissants à dissimuler une peur dont personne n'est dupe.

La peur n'est qu'une réaction enfantine devant l'inconnu. Elle suppose que cet inconnu soit hostile et insurmontable, ou du moins jugé tel. Elle est conscience du délaissement, d'un abandon au milieu du monde, devant l'inconnu. Eliminer la peur, c'est montrer qu'elle est sans raisons. Se rendre maître de la peur, c'est prendre conscience de ses raisons. D'où notre première question : Les raisons d'avoir peur des progrès de la Science et de l'envahissement des techniques, y en a-t-il ? Sont-elles valables ?

* * *

Reconnaissons d'abord qu'une des dominantes de la mentalité contemporaine est faite d'un sentiment d'effroi pour le présent et d'appréhensions plus grandes encore pour l'avenir. Reconnaissons ensuite la nouveauté du fait, faisant suite à une confiance illimitée en la sécurité de la démarche scientifique, au bien-être de l'humanité assuré par l'essor des techniques. Le complexe d'effroi devant les perspectives d'avenir d'une civilisation technique paraît devoir s'expliquer par une confiance trompée, pire peut-être : un espoir déçu. La réflexion des foules, pour embryonnaire qu'elle soit, s'est orientée dans cette ligne : pour profiter des bienfaits de la technique, il faut que des réalités primaires : la vie, les hommes et la planète continuent d'exister. Il faut aussi que des biens

fondamentaux : la liberté ; des droits primordiaux : de penser, d'aimer, d'agir, ne soient pas menacés dans leur racine même, ni empêchés dans leur épanouissement par des exigences de soumission à des fins d'ordre matériel. Les pouvoirs monstrueux de l'atome, vantés complaisamment par toutes les presses du monde à l'occasion de chaque nouvelle explosion nucléaire ; les possibilités pratiquement illimitées dans le domaine de la puissance offertes au principe de la réaction ; la mise au point du téléguidage et la précision sans défaut du contrôle électronique, dont on ne peut avoir la naïveté de croire qu'ils serviront exclusivement à l'avancement de l'humanité, entretiennent la crainte tenace que les bases mêmes de la vie, en ce qu'elle a de plus élémentaire, ne soient très sérieusement mises en danger.

Si l'on tient compte de la vague inquiétude, que les déclarations contradictoires des savants ne parviennent qu'à maintenir, suscitée par les conséquences possibles, insoupçonnées, des nuées atomiques et particules radioactives issues des explosions expérimentales sur l'hérédité, les capacités intellectuelles et procréatrices des hommes de demain, on aura mesuré l'ampleur du complexe de peur qui s'empare de l'humanité d'aujourd'hui. On le mesurera mieux encore par l'aggravation psychologique née de certains facteurs : l'échec total des conversations internationales sur la limitation des armes nucléaires et projectiles téléguidés ; l'apparente inefficacité des décisions les plus graves, et les plus unanimes, adoptées par l'assemblée des Nations Unies ; les promesses de vie sombre et inhumaine, en esclavage des rythmes de production, offertes par la concentration industrielle exigée par l'équipement nucléaire de demain.

Les composantes de cette peur se laissent discerner. Il y a la présence de l'atome. Elle est de plus en plus pénible et tourne au cauchemar. Il y a la crainte de l'accident qui prend des proportions fantastiques : les gros avions, les incendies spectaculaires, les ouragans incalculables, les explosions chimiques de Texas City, du Havre et de Brest, les collisions de navires, l'usage de certains antibiotiques, la panique mondiale de la

grippe asiatique... Il y a la hantise d'un univers concentrationnaire du style « vingt-cinquième heure », tel qu'il existait en Allemagne pour l'ensemble des territoires occupés, à Dachau, à Buchenwald, etc., tel qu'il existe toujours en Hongrie et chez les satellites, en Sibérie et ailleurs.

Si l'ère des grandes épidémies est close ; si la régression de la tuberculose, de la polyomiélite est un fait accompli ; les hommes, pourtant, meurent toujours. Des maladies de civilisation : tromboses, cancer, ont pris la place des autres et soulignent à l'évidence le caractère meurtrier de certaines industries. La vie moderne est homicide, ne serait-ce qu'en domaine cardiaque et nerveux, et les progrès de la Science pourraient bien enlever d'une part ce qu'ils donnent de l'autre. Quant à la collectivisation de certaines professions, comme la médecine, les contraintes sociales qu'elle exerce sur l'homme moderne, du berceau à la tombe, en passant par l'école, l'université, l'entreprise et la vieillesse, elle tient médecins et malades dans l'esclavage des techniques et des tests : leur personnalité intellectuelle et morale, leur liberté se trouvent brimées par les règlements rigides et sans art, inhumains, qui régissent désormais l'industrie hospitalière.

L'ère atomique ? Elle s'ouvre sur cette idée, universellement répandue, que la Physique menace l'existence du monde, le mettant à la discrétion des libertés humaines ou des caprices de chefs de peuples. Dans un document sur « la guerre atomique et la foi chrétienne » [1], les Eglises protestantes américaines avouaient que « la libération de l'énergie atomique et son utilisation a ouvert des horizons nouveaux sur les effets qui peuvent résulter de la liberté humaine. Car, d'une part, il semblerait que par un usage approprié de cette nouvelle ressource, l'homme puisse prolonger la période pendant laquelle la terre sera capable de subvenir à l'existence du genre humain. S'il en est ainsi, si l'homme peut désormais allonger l'histoire terrestre au-delà de son terme naturel, il peut donc transcender des limites naturelles plus fondamentales et plus significatives que n'importe laquelle des barrières physiques, qu'il a surmontées jusqu'ici. D'autre part, il semble aussi probable qu'en faisant

mauvais usage de l'énergie atomique, l'homme pourra mettre à l'histoire terrestre un terme prématuré. Dans ces conditions, sa liberté est donc quelque chose de plus décisif et de plus dangereux que nous le pensions. En créant l'homme de peu inférieur aux anges, Dieu a apparemment fait peser sur lui un poids de responsabilité d'une valeur non seulement personnelle mais cosmique ».

Ainsi perce une ambivalence de la science qui, portant sur la signification de ses applications, les rend toutes ambiguës. Les techniques modernes se donnent pour capables de tendre aussi bien à l'amélioration de la condition humaine, qu'à la ruine de la planète. On en pourrait donner mille exemples. Le plus parlant est sans doute fourni par la pile atomique, qui constitue une source d'énergie pacifique presque illimitée. On peut l'installer en plein désert, puisqu'elle n'a besoin ni d'eau ni de charbon. Elle sera donc un bienfait indéniable pour l'homme de demain, à qui elle permettra d'ouvrir des usines et de construire des villes là où, jusqu'à présent, la vie était impossible. Mais la pile atomique, dès là qu'elle fonctionne, donne naissance à un sous-produit, qu'on peut enlever de temps à autre : le plutonium. Or, le plutonium, un des plus puissants explosifs connus au monde, entre comme élément actif dans la fabrication des bombes atomiques. Quel sera le chef d'Etat assez désintéressé pour ne pas prélever un produit qui ne lui coûtera rien tout en lui donnant cette supériorité de pouvoir entrer, par la fabrication d'armes nucléaires, dans le concert des nations dites « atomiques » ? Notez bien : plus la pile atomique travaillera pour l'énergie pacifique, plus elle fabriquera d'elle-même de quoi faire sauter le monde.

Pour les techniques d'utilisation de l'énergie atomique, bien et mal sont donc inséparablement liés. Et l'inquiétude des hommes est valable de savoir quelle orientation sera prise. Le synchrocyclotron de Berkeley a pu créer de la matière à partir de l'énergie, sous forme de particules dénommées « mésons ». Le méson existe dans le rayonnement cosmique. Il possède des propriétés remarquables et joue un rôle de premier plan dans la désintégration des noyaux atomiques. Mais, répandu en très

petite quantité, il se trouve du coup, dans l'univers, fort peu dangereux. Il n'en va plus de même si l'homme peut en fabriquer à son gré. Transformer l'énergie en matière, puis, en fin de parcours du méson, retransformer la matière en énergie, est un opération lourde de conséquences : elle met à la disposition du savant de quoi volatiliser le monde. La peur pourrait ici se muer en affolement, et les journaux de se demander si l'on ne posséderait pas un moyen, radical celui-là, de pulvériser l'univers !

On est ainsi porté à une première réflexion : la peur des hommes devant les progrès de la technique relève d'un déséquilibre psychique très profond ; c'est une peur viscérale, due à une prise de conscience plus ou moins obscure que l'avenir technique menace des valeurs primordiales. Ce déséquilibre engendre d'autant plus d'angoisse que la prise de conscience est plus floue et plus grande l'ignorance des masses sur les conditions exactes où se posent les problèmes, où se font les progrès, où s'effectuent les découvertes, où s'apprécient les significations. Toute une conception du « confortable », dont l'individu était à la fois le principe et le terme s'écroule. La conscience de cet écroulement et la volonté de maintenir ce qui croule, dénote, chez l'homme d'aujourd'hui, un « refus du tragique nécessaire à la valeur d'une humanité douloureusement en marche ». Un optimisme bien compris, faisant confiance au progrès scientifique, ne devrait-il pas, en assumant cet aspect tragique, dominer cette peur primordiale, et renoncer aux valeurs confortables et individuelles ? Le dire, c'est aussitôt signifier notre époque comme époque de transition, entre deux âges, dont l'un est à naître et l'autre révolu. Situation éminemment inconfortable, s'il en est, de quiconque se trouve pris entre deux portes dont l'une s'est refermée et l'autre n'est pas ouverte encore. Mais situation qu'il faut lucidement endosser si l'on veut en sortir.

* * *

Qu'on n'exagère pas la peur des hommes. Elle est réelle, et non sans raisons. Ces raisons peuvent être valables. Leur appréciation exacte se voit tout de même faussée, pour ne pas dire plus, par tout un processus

de mystification dont la presse et le roman dit « scientifique » ou « d'anticipation » sont les grands responsables. Il importe avant tout de la dénoncer, cette mystification. Ce qui nous amène à une seconde réflexion : il faut d'abord déblayer le terrain. C. F. Powell, de Bristol, lauréat du prix Nobel de Physique pour 1950, ouvrait, en 1951, une série de conférences sur la nature du rayonnement primaire dans les rayons cosmiques sur cette constatation : « Le grand public voit dans la Science une sorte de magie, parce qu'il en ignore la démarche propre et n'en connaît que certains résultats, sans d'ailleurs y être préparé ». André George, le savant belge bien connu, qui cite cette phrase de Powell au cours d'une communication à la Semaine des Intellectuels catholiques français, en 1951, commente : « Nous vivons dans l'âge des mythes. Nous vivons aussi dans un temps où l'angoisse est trop réelle. Nous assistons alors à l'élaboration dangereuse d'un univers mythique, où la conscience collective non-informée, faussée, affolée, subit les effets de tous les dérèglements d'imagination, de toutes les généralisations absurdes. On méconnaît l'activité propre de la science. On utilise des notions mal comprises, ou des mots scientifiques — atome, désintégration, longueur d'ondes — que sais-je ? au sens bien précis, mais dont, bien entendu, l'on ignore tout, de sorte que ces mots ne sont plus que du vent. Pourtant leur magie opère et fait grand mal. La magie devient noire. On a pu voir des paniques se déclencher à telle audition de la Radio et c'est bien un sentiment de panique généralisé qui gagne souvent des esprits qu'on aurait cru plus ferme. Certes, on dirait que certains informateurs, écrivant ou parlant, éprouvent une joie sadique à faire peur, et la science bien comprise, quoique trop bien utilisée, devient la pourvoyeuse du Grand-Guignol. Il y a une espèce de fructueux terrorisme là-dedans. Il nous importe d'autant plus d'essayer de voir clair et une tâche immense s'impose d'assainissement, de salubrité publique. Je m'empresse d'ajouter qu'il ne s'agit pas d'endormir les esprits, ni de les rassurer à tout prix : il s'agit de les éclairer » [2].

A l'époque des soucoupes volantes, nous avons tous lu de ces ouvrages ou articles de journaux, truqués de montages photographiques, qui soutiennent, au nom de la science, et quelle science ! les affirmations les plus aberrantes. La terre aurait été observée, nous dit l'un d'eux, depuis vingt siècles au moins par des observateurs venus d'autres planètes ! Et de chercher, dans les auteurs latins, des témoignages de « boucliers volants » et autres balivernes ! Ces auteurs, dont les lignes révèlent la mentalité d'enfants peu doués, discutent gravement du caractère pécheur ou non d'une telle race d'êtres intelligents, et l'on pourrait retrouver l'article d'un docte théologien prétendant que leur contact avec la race humaine serait leur grande épreuve et leur condition de salut !

On sait le nombre d'âneries qui ont eu cours, toujours au nom de la Science, sur « l'abominable homme des neiges », ou l'Arche de Noé qui aurait été vue par maints voyageurs, lesquels en auraient même ramené des morceaux, et qui serait échouée au cœur de l'Everest, au dire d'une certaine presse, sur la foi de documents irréfutables et dont personne de sérieux n'a jamais entendu parler, bien entendu.

Sur la foi d'une mutation mineure réussie dans la couleur du plumage ou la forme du bec entre espèces voisines de canards, on vous soutient aujourd'hui, sans broncher, que la science, demain, changera l'homme à son gré, l'adaptant exactement à sa fonction sociale. Plus de criminalité : d'un chenapan en herbe on vous fera, en un tour de main, le plus doux et le plus agréable des hommes. Et si votre sexe ne vous plaît plus, qu'à cela ne tienne, c'est si facile... Et allons donc ! Quant aux revues dites de vulgarisation, et elles pullulent, elles dissertent longuement, à grand renfort de précisions pseudo-scientifiques, schémas à l'appui, du meilleur engin et des conditions idéales pour un voyage interplanétaire. Leur gros tirage et l'audience du public pourrait faire douter du caractère intelligent de l'espèce humaine. André George, dans la communication mentionnée plus haut, rapporte qu'un grand quotidien de Paris annonçait froidement que bientôt les hommes se désintégreraient à Paris pour se réintégrer à New-York ! Solution idoine, évidemment, au problème des transports !

La photographie des pensées et des intentions ne serait plus qu'une affaire de temps. Ce serait un excellent moyen de détecter les velléités des gens. Quant aux merveilles de la psycho-chirurgie, elles permettront, dans un proche avenir, de couper court aux desseins criminels, par lobotomie préventive, tout simplement ! Dommage que ce ne soit qu'un rêve, cela ferait tellement l'affaire de nos amis russes ! Jamais, peut-être, la crédulité de l'homme moyen, submergé par toutes sortes d'inventions ou de découvertes, envahi jusque dans son bureau, son salon, sa cuisine, et même sa chambre à coucher, n'a été plus totale, plus aveugle, plus entièrement dénuée de tout sens critique. Dès qu'on lui parle électron, atome, désintégration ou fusée, il est prêt, sans discussion, à tout avaler. Radio, télévision, journaux, romans policiers et bandes comiques, à qui mieux mieux, se chargent quotidiennement de lui distribuer la manne, à répétition.

Il est indispensable qu'un balayage soit fait, que l'on débarrasse le terrain de la vulgarisation scientifique de tous ces beaux parleurs. Leur influence est d'autant plus néfaste, comme le souligne encore André George, qu'« à notre époque le pouvoir des fables est fonction croissante de l'accélération de la science et des amplificateurs que la pensée, la pire comme la meilleure, trouve pour s'exprimer » [3]. Il faudrait que les émissions d'information scientifique, à la radio comme à la télévision, les chroniques techniques des journaux à la page, soient contrôlées par de « vrais » savants. Qu'ils procèdent à un nettoyage systématique de la maison, dégonflent les baudruches soufflées par la vaine science, redressent les conceptions faussées, mais acceptent les bouleversantes réalisations de la science : le satellite russe. Si l'on veut bien pardonner la vulgarité de l'expression, c'est à un véritable « débourrage de crâne » qu'il importe d'abord de se livrer. Et c'est urgent, sous peine pour l'authentique savant de se faire brûler bientôt comme hérétique, de se voir vouer à la vindicte publique, s'il allait ne pas croire à l'existence possible de l'une quelconque de ces idoles construites par les faux savants à l'usage d'un public crédule et ignare.

Mais ce n'est là qu'une tâche préalable, bien qu'indispensable. Nous remarquions plus haut comment une méfiance aveugle, et qui croit tout possible pour le mal, avait remplacé, dans la mentalité d'aujourd'hui, la belle confiance de nos pères, leur foi en l'avenir de la Science. Une troisième réflexion tend à se faire jour ici. Car on pourrait remarquer, en faveur de l'une ou l'autre thèse, des esprits remarquables ou des auteurs célèbres, dont l'objectivité ne saurait faire de doute. André George, dans la communication citée, aligne quelques témoignages et montre que les deux tendances relèvent de simplifications : soit dans le sens du « meilleur monde possible » de Leibnitz, un univers animé et dominé par la science seule et se passant de Dieu ; soit dans le sens du *Brave new World* de Huxley, où la science est une catastrophe.

On pourrait ici reprendre une à une toutes les découvertes scientifiques : vapeur, électricité, moteur à explosion, vol du plus lourd que l'air, T.S.F., vaccins, et montrer la richesse et le bienfait qu'elles représentent pour l'humanité. Mais on pourrait aussi aligner la liste des malheurs dont elles sont responsables. Le sont-elles vraiment, responsables ? N'est-ce pas leur accaparement par une volonté de puissance entièrement absorbée par le mal qui les a tournées si souvent en catastrophes ? Si l'on peut dire que l'avion et le radar marquent un progrès dans l'art de détruire, s'il n'y avait pas eu l'avion et le radar, la civilisation occidentale aurait-elle survécu à la marée nazie et serions-nous encore là pour écrire et parler librement ?

Les perspectives ouvertes par la fission nucléaire se développent sous ce double jour : utilisation pacifique de l'atome ou destruction du monde. Quant à la révolution électronique, plus considérable encore que celle de l'atome, elle annonce à tous les travailleurs une ère de libération pour des tâches vraiment humaines, ou une période d'esclavage sans nom sous le signe contraignant de l'automation. L'option, dans le sens du meilleur comme du pire reste possible. Il faut en connaître les avantages et n'en point minimiser les risques. Une nouvelle fois se fait jour l'ambivalence

de la Science. Elle reste merveilleuse et terrible. Elle sera, elle est déjà, ce qu'on en fait.

Telle sera notre quatrième et dernière réflexion : l'ambivalence de la Science et du progrès pose aux chrétiens de brûlantes questions. Les problèmes qu'elle soulève débouchent immédiatement en morale, en théologie, se mesurent à une conception de l'homme et du monde, à sa situation limite entre matière et esprit.

Il est donc urgent que les chrétiens s'en mêlent, ce qui suppose d'abord une acceptation de la Science et un engagement loyal dans le courant du progrès technique, quelqu'inquiétant qu'il puisse paraître, et quelque dangereux qu'il puisse sembler de s'y engager. Comment donc réagit la pensée chrétienne devant la probabilité d'une civilisation technique ? C'est une deuxième question qu'il nous fallait poser.

* * *

De quoi sera fait demain ? Deux facteurs, appelés tous deux à un prompt développement, permettent une approximation : l'abaissement du prix de revient des matériaux fissiles, et l'utilisation industrielle de l'énergie atomique, d'une part ; le développement de l'électronique, sans doute plus considérable encore, d'autre part. Les deux facteurs jouent de façon convergente pour amener la création, puis la mise en place, de dispositifs prolongeant et relayant non plus seulement les membres du travailleur dans leur application à la matière, mais son esprit même. Entre les opérations mentales de base, telles que le cerveau humain, dans les bureaux, à l'usine, dans la vie, les pratique aujourd'hui, et telles qu'elles seront effectuées demain par voie électronique, il y aura le même écart, sans doute, qu'entre la construction des grands temples de la Haute-Egypte et la manière dont on les construirait aujourd'hui. Cette libération des tâches élémentaires et infra-mentales rendra l'esprit disponible pour la construction de grands ensembles et par conséquent pour des tâches plus humaines, parce que plus intellectuelles ou spirituelles.

Un affranchissement des rythmes de la matière se dessine. Il posera de façon aiguë le problème des loisirs, car la science ne peut suffire à les peupler, ni les applications multiples des progrès techniques : l'homme ne vit pas seulement de chiffres, ni de télévision.

Mais il y a une condition à cet affranchissement. Le Pape Pie XII la rappelait tantôt [4]. C'est « de créer quelque chose qui dépasse essentiellement la mécanisation, la rationalisation et l'automatisation ». L'automation et ses ravages guette l'homme de l'ère électronique : il risque de se voir enfermer au sein de ses propres frontières. De brillants esprits l'ont déjà soutenu : « avec l'automation commence un monde complètement fait par l'homme et aujourd'hui, pour la première fois, l'homme éclairé par les sciences exactes occupe la place du démiurge, du maître autonome du monde » [5]. L'ambivalence des sciences et de la technique réapparaît alors à ce plan, pour s'exprimer en termes de libération des servitudes techniques ou de soumission sans condition à l'automation.

Les chrétiens, conscients plus que d'autres du danger qui menace l'avenir de l'esprit, vont-ils se réfugier dans la cave en criant : brisez les machines et arrêtez le progrès ? Non. Car l'Eglise a choisi, depuis toujours, la montée des sciences et le progrès de la technique. Le concile du Vatican définissait déjà [6] que « la foi et la raison non seulement ne peuvent jamais se contredire, mais se prêtent une aide réciproque, parce que la droite raison établit les bases de la foi. Eclairée par sa lumière, elle cultive la science des choses divines, tandis que la foi, de son côté, la libère ou la préserve de l'erreur et l'enrichit de connaissances diverses. C'est pourquoi l'Eglise, bien loin de s'opposer à la culture des arts et des sciences humaines, l'aide et la favorise de beaucoup de manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour l'humanité ; elle répète même que ces sciences, issues de Dieu, le Maître des Sciences, doivent avec sa grâce, si elles sont traitées comme il faut, conduire à Dieu. Elle ne s'oppose en aucune manière à ce que ces sciences, chacune dans leur champ d'action, usent de principes et de méthodes qui leur soient propres. Tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin

pour empêcher que, par hasard, se mettant en contradiction avec la doctrine chrétienne, elles ne tombent dans l'erreur, ou qu'en sortant de leurs frontières, elles n'envahissent, pour le bouleverser, le terrain de la foi ». Le Pape Léon XIII, dans l'encyclique *Immortale Dei* [7], développait le même thème : « Comme tout ce qui est vrai ne peut procéder que de Dieu, en tout ce que les recherches de l'esprit humain découvrent de vérité, l'Eglise reconnaît comme une trace de l'intelligence divine ; et comme il n'y a aucune vérité naturelle contredisant les vérités divinement révélées ; que beaucoup la confirment, et que toute découverte de la vérité peut porter à connaître et à louer Dieu lui-même, l'Eglise accueillera toujours volontiers et avec joie tout ce qui contribuera au progrès de la Science ; et, ainsi qu'elle l'a toujours fait pour les autres sciences, elle favorisera et encouragera celles qui ont pour objet l'étude de la nature (Physique). En ce genre d'études, l'Eglise ne s'oppose à aucune découverte de l'esprit ; elles n'empêchent pas les recherches qui ont pour but d'augmenter l'agrément et le bien-être ; et même, ennemie née de l'inertie et de la paresse, elle souhaite grandement que l'exercice et la culture fassent porter au génie de l'homme des fruits abondants. Elle encourage tous les arts (techniques), elle encourage l'industrie, et, en dirigeant par sa vertu toutes ces recherches vers un but honnête et salutaire, elle s'applique à empêcher que l'intelligence et l'activité de l'homme ne le détournent de Dieu et des biens célestes ».

Le devoir des chrétiens est d'être à l'avant-garde du progrès ; de bâtir, ou, de toutes leurs forces, d'aider à bâtir un monde où l'économie, sagement organisée, ne s'oppose plus à la montée des sciences, mais permette au contraire à la Science de prendre tout son essor, pour le bien-être de l'humanité et la libération de l'esprit. C'est bien là, en effet, qu'est le problème, et c'est pourquoi l'Eglise n'a point peur d'une civilisation des sciences et de la technique. Elle y voit un moyen d'épanouissement spirituel, de libération des liens qui rivent encore l'homme d'aujourd'hui, par son travail, à la machine. Elle se réjouit de ce que l'électronique, demain, relaiera l'homme sur tous les plans où il ploie encore,

aujourd'hui, sous les exigences de la matière. Elle appelle de tous ses vœux le temps où, le cerveau du travailleur remplacé par l'électro-mécanisme, se trouvera libéré dans le sens d'une ouverture aux plus hautes dimensions de la personne humaine : l'intelligence et le cœur. Aux yeux de l'Eglise, la machine qui, aujourd'hui encore, asservit l'esprit aux tâches matérielles, doit le libérer, demain, pour des tâches spirituelles. La montée technique est ainsi, pour le chrétien, portée par l'Espérance : celle du plus parfait accomplissement de l'homme.

Le grand problème paraît être celui de l'aménagement du loisir. Dans un délai très court, l'homme se trouvera exclu du travail strictement matériel. En 1948, le temps de travail productif n'était que de 45% ce qu'il était un siècle plus tôt, pour une production pourtant considérablement accrue. En octobre 1948, la commission officielle de l'énergie nucléaire aux Etats-Unis annonçait cinq mille cinq cents inventions d'ordre atomique enregistrées, dont deux mille trois cents recommandées pour le brevet d'Etat, garanti par le gouvernement. Il n'est pas une de ces inventions qui, sous un biais ou sous un autre, ne tende à remplacer l'homme dans l'une quelconque de ses tâches de travailleur manuel. Nous sortons enfin de la préhistoire, et l'abbé Breuil écrivait récemment, en France, que « l'homme vient de couper ses derniers liens avec le Néolithique ». Pie XII le souligne aussi : « Des groupes de procédés de travail pour la fabrication d'un objet, ou aussi le processus entier de la production et avec ses multiples et nombreux stades sont exécutés à la façon d'un automate. Mieux encore. Afin que cette production automatique soit assurée, on y insère des complexes qui se greffent et agissent automatiquement : appareils hydrauliques et électriques de contrôle, systèmes optiques et acoustiques d'avertissement, mécanismes pour surveiller la qualité ou la quantité de la production et transmettre les ordres, régulateurs électroniques pour une série déterminée du programme à exécuter. De cette manière sont rendus inutiles non seulement les muscles, mais encore les nerfs et le cerveau de l'homme dans le processus de la production ; on parvient même à imaginer et à se figurer une usine sans

hommes. Si l'on estime que la découverte de l'énergie atomique est supérieure et plus importante, elle serait cependant inapplicable sans l'automation ; celle-ci seule, en effet, peut conférer au travail de production une sûreté et une précision que le travail direct de l'homme ne peut donner, mais qui est justement indispensable dans l'emploi de l'énergie atomique [8].

D'immenses problèmes d'organisation, sur des bases nouvelles, de l'économie nationale et même internationale ; de groupements des nations, dont le projet d'Europe unie, prônée par Pie XII dès son message de Noël 1956, marque le point de départ, se poseront dès lors, aussi bien dans l'ordre de la productivité technique que de la productivité économique, dans l'ordre de la formation et de la valeur professionnelles. L'absorption du chômage et la question des salaires exigeront des solutions différentes et sérieusement mûries, en fonction, cette fois, du droit de l'esprit à être délivré de certaines entraves matérielles. Toutes choses où le chrétien a son mot à dire, lui qui connaît le secret de la destinée surnaturelle de l'homme et y croit de foi divine. Toutes choses qui ne peuvent que l'inciter à être au premier rang partout, avec une valeur professionnelle de premier ordre.

La tâche chrétienne dans ce monde qui demande à vivre, et dans lequel il entre comme acteur, est double : il lui faut apprendre à lire, d'abord, ce sens de Dieu dans la montée technique, et apprendre à le lire, ensuite, aux hommes, en aménageant leurs loisirs. Ce loisir sur lequel le Pape Léon XIII, déjà, attirait l'attention dans l'encyclique *Rerum Novarum*, s'avère nécessaire pour que l'homme pense à sa destinée divine. La Science ne livre pas le sens de la destinée humaine, ne détermine point la vraie fin de l'homme. Elle ne peut ni satisfaire ni répondre aux besoins spirituels des hommes. Le chrétien, lui, « qui a bien compris le sens religieux, moral, professionnel du travail, comprendra également le sens du temps libre et saura aussi en user utilement. Il sera également préservé de l'idée fausse que l'homme travaille pour jouir du temps libre, alors que, en réalité, il dispose de temps libre, non seulement pour un délassement naturel et honnête, pour le perfectionnement de ses fa-

cultés et pour un meilleur accomplissement de ses devoirs religieux, familiaux et sociaux, mais encore pour se rendre physiquement et spirituellement plus apte au travail » [9]. Il appartient aux chrétiens, et peut-être à eux seuls, de donner cette orientation aux loisirs par la mise sur pied d'instituts de culture, d'universités populaires, de cours techniques et professionnels, etc. Il lui faut ainsi « sacraliser » le travail des hommes, en passe de devenir plus spirituel, plus humain, parce que plus dégagé de la matière. Il lui faut aussi faire de la concentration industrielle inévitable, une image de la fraternité humaine, dans la fierté de l'œuvre collective entreprise ensemble et menée à bon terme ensemble.

* * *

Non, l'Eglise n'a pas peur de la technique ni d'une civilisation de la technique. Elle y pousse de toutes ses forces, relançant l'Espérance sur les ruines de l'espoir éperdu et limité en la Science toute puissante et toute bonne. Tenant compte de l'ambivalence des sciences et techniques, sachant qu'elles peuvent s'absorber entièrement au service du mal, elle sait aussi que la terre a été donnée par Dieu aux hommes pour qu'ils la possèdent et l'organisent, par leur pénible travail, en vue de leur bien-être et de leur agrément. « Tout est à vous, mais vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu » [10]. Ainsi résume saint Paul les ascensions humaines.

Benoît Pruche, O. P.

Ottawa.

NOTES

1. Cité par le revue *Esprit*, janvier 1947.
2. *Semaine des Intellectuels catholiques français*, 1951, séance du 28 mai, pp. 136-7.
3. *Id.*, p. 137.
4. Allocution du 7 juin 1957 aux Associations ouvrières chrétiennes sur *Les problèmes posés par l'automation.*
5. *Id.*
6. Concile du Vatican, session troisième, chapitre 4, *Denziger*, no 1799.
7. Encyclique *Immortale Dei*, 1er novembre 1885.
8. Pie XII, allocution sur *Les problèmes posés par l'automation*, 7 juin 1957.
9. *Id.*
10. Saint Paul, 1ère aux Corinthiens, chapitre 3, 23.

Cette pauvre chanson canadienne

De nos jours la publicité dispose d'une force incomparable. Elle lance des mouvements, des produits, des œuvres, elle crée des réputations, monte en épingle des faits divers, transforme la mode et impose à chaque homme des objets dont il n'a aucun besoin et qu'il continuera d'ignorer même après les avoir achetés. La publicité ne joue pas que pour les marques de savon ou les biens de consommation immédiate. Elle a pris à sa charge des dérivés de l'art, elle s'infiltre dans des domaines qui jusque-là en étaient préservés. Dans les grands centres du Canada ou des Etats-Unis, qui n'a pas en mémoire le nom d'un comédien qui n'aurait jamais réussi à s'imposer par son talent, mais qui est parvenu grâce seulement à la publicité bien organisée à laquelle il a su recourir. La publicité ne donne pas à l'homme ou à l'œuvre ce qu'ils n'ont pas, à savoir la valeur, mais elle leur assure la popularité, elle leur assure des revenus. Faudrait-il rejeter en bloc cette façon de procéder, sous prétexte que la pacotille en bénéficie ? Je ne crois pas. La publicité est entrée dans nos habitudes de vie, elle y restera pour un long temps encore, et il faut l'accepter, tout en s'en méfiant un peu.

Ainsi, la publicité a joué un grand rôle dans la diffusion de la chanson canadienne. Un imposant concours eut lieu l'an dernier, organisé par la Société Radio-Canada, il y en aura un autre cet automne : tout cela est très bien et ne peut que susciter des œuvres intéressantes. Le problème vient cependant de ce qu'il n'y a pas toujours d'œuvres valables, et que la publicité s'en mêlant, la médiocrité devient reluisante. Qui, depuis un an, n'a pas entendu parler de chansons canadiennes ? C'est un mot qui circule, un air dont on écoute distraitement une bribe, et auquel on croit, sans se poser de questions. Le drame est là.

La chanson canadienne a mis beaucoup d'années avant de voir le jour. Là comme ailleurs nous sommes partis de très loin, avec nos chères ceintures fléchées et nos bas de laine du pays. Sirop d'érable, reels canadiens, les belles histoires des pays d'en haut, les escaliers extérieurs,

la fumée de Saint-Henri, les véritables artistes de ce pays ont dû traverser cette nappe gluante pour faire œuvre d'art authentique, en peinture, en musique, en littérature. De son côté, à cause de je ne sais trop quoi, la chanson a toujours été minable, elle a traîné la patte loin en arrière. Quelques espoirs avec Lionel Daunais, deux ou trois bonnes choses avec Félix Leclerc, et c'est à peu près tout. La chanson canadienne a été oubliée.

Le curieux de l'affaire c'est qu'elle renaît alors que plusieurs peintres canadiens ont solidement établi leurs réputations à travers le monde, alors que des poètes et des romanciers canadiens apportent une contribution intéressante à la littérature internationale, alors que certains musiciens du pays prennent déjà figure de chef de file. Mais si elle renaît, n'allez pas croire qu'elle sera à un niveau artistique équivalent. Bien loin de là. Elle renaît avec tout le crétinisme qu'elle a pu amasser durant sa stagnation. Elle se présente sous les seules allures de la médiocrité, de la vulgarité et de la sottise. Les mélodies sont rarement personnelles, elles doivent presque toujours quelque chose au répertoire français ou américain. Les paroles sont dues à des rimailleurs au petit pied et témoignent d'une étroitesse d'horizon assez particulière ; la fausse poésie miroite de tous ses feux et quand on s'oriente du côté de la fantaisie, les résultats sont encore plus pitoyables.

A l'époque de Léo Ferré, de Brassens, de Lemarque, de Bécaud, après une période d'une quinzaine d'années au cours de laquelle la chanson française — la meilleure s'entend — est devenue poésie, le peuple canadien-français fait une fête à cette chose triviale qui s'intitule *Su l'perron* (sic) Il y a de quoi désespérer. La publicité ainsi que je le mentionnais au début de cet article, a grandement aidé cette sornette, mais il reste que la publicité n'est pas la seule coupable. On s'étonne moins du mauvais goût des commerçants que du mauvais goût du public.

Si mes préférences vont nettement à la chanson poétique, il reste que la chanson fantaisiste ne doit pas être négligée et ne doit pas être considérée comme inférieure. Il y a des chansons valables en dehors de

la chanson littéraire. Ce que nous demandons cependant à la chanson, c'est d'être humaine, c'est-à-dire, exprimer l'espoir ou le désespoir de l'homme, son amour ou sa haine, sa violence, sa grandeur, sa déchéance momentanée. La chanson doit être aux dimensions de la vie, elle doit aussi en être très rapprochée. Car la chanson, ne l'oublions pas, n'est pas un grand art. Elle représente un art bien simple, inférieur sans aucun doute, mais un art quand même. Nous lui demandons de retrouver la joie de la vie, nous lui demandons de nous faire vibrer, de nous émouvoir. Il appartient au véritable chansonnier de retrouver la vie des mots, de porter le cliché le plus banal à sa forme heureuse de nouvelle image. Quoi de plus terne, semble-t-il, qu'une chanson qui commence ainsi :

Au bout de la semaine,
Il y a dimanche qui se promène...

Des mots usés, des mots de tous les jours, et pourtant un chansonnier a réussi à dépasser cette usure, à recréer les mots, à en faire une image, une vision de soleil et de nostalgie, une chanson quoi. La chanson, ce n'est rien d'autre, suivant l'heureuse formule de Pierre Vrignault « que le cri spontané de l'être qui sent et qui voit, qui rit ou qui pleure, et qui traduit sur un rythme imaginé ou retrouvé, avec des rimes instinctives, l'impression qu'il vient de subir ».

Dans tout le galimatias actuel de la chanson canadienne, se trouve-t-il cependant des espoirs ? Je crois que oui, pourvu que le public s'améliore et que les chansonniers les plus prometteurs sachent renouveler suffisamment leurs provisions d'images et de rythmes. Je pense en particulier à deux jeunes chansonniers qui apprennent encore leurs métiers à travers quelques tâtonnements inévitables mais qui toucheront juste un jour ou l'autre. Leurs noms : Hervé Brousseau et Jean-Paul Filion.

Le premier possède un beau tempérament de poète fantaisiste. Ses thèmes sont légers, il les traite à la manière de son âge, d'une façon désinvolte et insouciante. Ce que j'apprécie le plus chez lui, c'est cette

fraîcheur d'inspiration, cette simplicité très adolescente mais aucunement larmoyante. Il ne se lance pas dans des grandes choses, et il a raison.

Le second, Jean-Paul Filion, s'est déjà penché à loisir sur les problèmes de la poésie, puisqu'il a publié un recueil qui contenait d'excellentes pages. Ses chansons, dont la musique laisse souvent à désirer, renouvellent certains thèmes, apportent des bouffées d'air frais et de poésie authentique, puisée à la tradition canadienne. On pourrait cependant lui reprocher de ne pas choisir suffisamment, et d'écrire quelquefois en charabias, sous prétexte de faire canadien. Je me demande pourquoi dans une de ses dernières chansons il dit « fatiqué » au lieu de « fatigué ». Le régionalisme a des limites, et si les canadiens ont conservé de vieilles expressions charmantes, il reste que nous écrivons en français et que la déformation des mots n'est pas à notre plus grande gloire ; elle témoigne au contraire d'un ignorantisme qui éclabousse presque tout.

Jusqu'à maintenant au Canada, les poètes n'ont pas été attirés outre mesure par la chanson. Cette indifférence a des causes très définies, d'autres plus imprécises. C'est regrettable, car la véritable chanson viendra des poètes, et c'est sur eux qu'il faut compter beaucoup plus que sur les pseudos chansonniers. Le jour où les poètes auront ressenti la nécessité de donner une plus large audience à leur poésie, ils trouveront dans la chanson un moyen d'expression très riche en possibilités. D'ici là les sottises continueront à s'accumuler, Raymond Lévesque et la famille Soucy feront fortune, mais il suffira d'entendre de temps en temps une chanson nouvelle, propre, honnête et authentique pour espérer la naissance future de la chanson canadienne.

Jean-Guy Pilon

Plaidoyer pour mon pays...

En toute conscience, je n'ai nullement l'impression de plaider pour une cause perdue d'avance devant un tribunal étranger, au reste, amicalement prévenu en raison des affinités électives du Canada français pour l'ancienne mère-patrie. La sympathie réciproquement éprouvée engendre donc une certaine hardiesse de ton et une assurance de pensée qui rendent plus aisée, nous semble-t-il, la tâche entreprise en ce sens, qui est une œuvre de justification vis-à-vis de l'opinion canadienne et une tentative en vue de rompre, dans une certaine mesure, la solitude dont nous, Français, encore conscients que tous les principes sont respectables dans la mesure où ils n'empêchent pas la marmite de bouillir, sentons peser.

Commençons d'abord par regarder les choses telles qu'elles se présentent. Il saute aux yeux d'un observateur averti que la France d'aujourd'hui nourrit en son sein un serpent redoutable et exigeant, lui-même tributaire d'hydres aux innombrables bouches insatiables qu'on nomme les Institutions, sacro-saintes et traditionnelles assises de la nation. Il s'agit, bien entendu, de la Politique et de tout ce que ce terme, péjoratif par excellence, implique de sous-entendus tirés eux-mêmes des jeux obscurs de l'intrigue et des combinaisons savantes.

Humiliée par ses crises intermittentes qui ne résolvent rien, condamnée au ridicule par ses gouvernements semestriels, tournée en dérision dans le monde entier par l'incapacité notoire de ses politiciens à portefeuilles, l'incompétence désinvolte de ses parlementaires et aussi, il faut bien le dire, par la courte vue de ses électeurs responsables de ces tours de manèges qui ramènent les mêmes pantins — ou presque — au parlement et au pouvoir, chevauchant des montures à peine différentes de la dernière calvacade, pour caracoler et patauger dans le même cloaque de turpitudes et de renoncements qui caractérise le régime actuel, préparant de toute évidence, un climat propice à l'action efficace d'une volonté de

changement sans pour autant abandonner le giron démocratique. La gravité des problèmes de l'heure : Problème économique, Union française, Sécurité de l'Europe et coexistence pacifique, commence à réveiller la conscience assoupie de bon nombre de citoyens français, point de départ, il faut l'espérer, de l'expression nationale d'une volonté formelle : que la France ait enfin un gouvernement intelligent et autoritaire, à même de desserrer l'étreinte de cette « affaire » algérienne si meurtrière et si coûteuse pour l'ensemble du peuple français en donnant à ce territoire un statut qui concilie les droits imprescriptibles de la France avec les aspirations légitimes de la population autochtone et de l'opinion musulmane en général. Il ne peut être question d'abandon pur et simple comme certains le souhaiteraient, mais de tracer un cadre juridique permanent qui donnerait satisfaction aux uns et aux autres. Cela est possible.

On a souvent accusé la France de ne pas comprendre l'évolution du monde arabe et de se comporter comme une puissance colonialiste. Il y a dans cette accusation un malentendu manifeste qu'il nous appartient d'éliminer par une mise au point : il n'échappe pas à la France que le colonialisme est à reléguer au rang de principes désuets. L'aspiration des peuples à l'indépendance qui s'est manifestée à la conférence de Bandoeng est un des faits essentiels de notre temps. Le préambule de notre constitution affirme : « Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge, à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ». Elle ne renie pas ses engagements et a fait de son mieux, nous semble-t-il, puisque le Maroc et la Tunisie sont désormais libérés de toute ingérence étrangère au sein de leur gouvernement et que le Togo vient d'être proclamé Etat indépendant intégré à l'Union française. D'autres suivront quand ils seront jugés aptes à voler de leurs propres ailes. Il ne peut donc être question de colonialisme d'autant plus que la France n'a pas à rougir de l'œuvre accomplie outre-mer.

Dans ses conquêtes coloniales, notre pays, en effet, n'a jamais poursuivi un but unique : son intérêt exclusif. Il s'est aussi donné pour tâche de mettre fin à l'anarchie, au désordre, à l'injustice et surtout d'apporter à des territoires qui ne les connaissaient pas, les bienfaits de la civilisation occidentale.

Qui en douterait connaissant ce qui a été fait : quand les Français prirent pied en Afrique du Nord, l'Algérie et la Tunisie étaient deux provinces de l'empire ottoman alors en pleine désagrégation. Lorsque le Protectorat du Maroc lui fut octroyé, en 1912, celui-ci n'avait ni route, ni port, ni mine, ni santé publique. Il y avait exactement un hôpital, un asile d'aliénés où tous les malades étaient enchaînés à un même collier de fer... En fait, les trois peuples d'Afrique du Nord étaient soumis à la plus extrême misère, au pillage, à l'anarchie et décimés par les guerres civiles. Le chemin parcouru depuis jusqu'à nos jours se passe de tout commentaire, et la France a le droit d'en être fière. On rétorquera qu'en s'opposant par la force aux velléités d'indépendance du peuple algérien, elle va à l'encontre des Droits de l'Homme et de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, en faveur desquels elle a tant combattu au cours de son histoire. Argument spécieux, facilement réfutable. Doit-on rappeler qu'il y a en Algérie près de deux millions de français dont beaucoup sont les descendants des pionniers qui dorment dans cette terre arrosée de leurs peines et de leur sang ? Ces Français vous répondront : « C'est nous qui avons construit cette Algérie moderne, ces villes, ces hôpitaux, ces écoles, ces universités, ces routes, ces voies ferrées innombrables, ces ports et ces aéroports et vous voudriez que l'on parte à jamais de ce pays où nous sommes nés, où nous voulons mourir, et ce, pour le livrer entre les mains de fanatiques musulmans, techniquement, intellectuellement, politiquement incapables de prendre ses destinées en main » ? Tout le problème algérien réside dans la présence de ces colons français. La France est plus que jamais décidée à le résoudre, fût-ce au prix de son sang, en proclamant l'Algérie terre indissolublement française, en étroite association avec le monde musulman algérien pour mieux sur-

monter les souvenirs du passé et préparer les lendemains qui chantent sur les chemins de l'Avenir. Non, quoi qu'en disent et quoi qu'en pensent les ennemis de notre pays et ceux qui se font, inconsciemment ou non, leurs complices au sein même de la nation, la France n'a pas failli à sa mission et à son devoir qui est de conduire les peuples qu'elle a pris en charge, de les acheminer vers la liberté et le mieux-être, mais non pas au désordre de l'anarchie ou du totalitarisme.

La richesse de notre passé historique constitue un monument imposant que nous offrons volontiers à l'admiration du monde, conscients que rares sont les nations qui peuvent fournir de telles références. Mais il n'est pas dans mes intentions de brandir nos drapeaux et notre histoire en guise d'arguments à seule fin de proclamer *urbi et orbi* que la France n'a rien perdu de sa vitalité, en dépit de son instabilité économique et politique, laquelle n'aura nécessairement qu'un temps. C'est sur ses réalisations immédiates qu'il convient plutôt de juger notre pays. L'élément sain et constructif de la nation réside dans le monde du travail créateur. C'est en lui qu'il faut voir l'avenir, la valeur de la France et ce qu'on en peut attendre. Son palmarès est déjà plus que satisfaisant. Il n'est pas un secteur à l'extrême pointe du progrès ou la technique française ne se soit distinguée ; mais c'est l'industrie nationale des travaux publics qui se révèle comme un des facteurs les plus déterminants du rayonnement de la France dans le monde.

La liste est impressionnante des grands travaux qui, depuis quinze ans ont été entrepris et menés à bien par nos ingénieurs dont la technique est universellement appréciée. Je ne me paie pas de mots car les faits sont là, irrécusables, qu'il serait superflu d'énumérer. Contentons-nous ici de rendre hommage à une grande entreprise française dont les réalisations à l'étranger ont depuis longtemps fait l'objet de l'admiration des ingénieurs et techniciens du monde entier. Il s'agit des Entreprises Campenon-Bernard, de Paris, lesquelles ont également assumé la tâche immense et redoutable de construire l'église souterraine la plus vaste du monde, étant donné qu'elle pourra contenir 20 000 pèlerins : la basilique

Saint-Pie X, de Lourdes, une nef de deux cents mètres de longueur sur 60 mètres de largeur, dégagée de tout pilier, un lieu sacré où la multitude deviendra communauté autour de l'autel central qui s'érigera comme un témoignage de notre foi et de notre amour marial.

Une œuvre aussi gigantesque par ses proportions, ne pouvait être confiée qu'à une grande entreprise cent pour cent française dont l'audace des réalisations et ses réussites spectaculaires lui font jouir d'un prestige enviable dans le génie civil mondial. C'est à M. Edme Campenon notamment, fondateur et chef respecté de cette entreprise, que la Précontrainte, technique qui révolutionne à l'heure actuelle l'art de bâtir d'un bout à l'autre de la planète, doit d'avoir vu le jour, en accueillant chez lui son inventeur, le grand savant, Eugène Freyssinet.

Ce ne sont pas là images d'Epinal destinées à éblouir l'opinion mais des faits contrôlables, n'en déplaise aux mauvais prophètes de la stagnation, générateurs des pires subversions.

Non, en vérité, il ne nous est pas permis de perdre notre foi en la France éternelle, car sa vocation est d'être toujours présente au monde et ceci est confirmé tout au long de sa longue et glorieuse histoire.

Robert BRASSY

Littérature et univers concentrationnaires

L'émerveillement que procurent à l'homme ses propres découvertes, l'incline au matérialisme comme il accroît, tout au contraire, sa ferveur pour un Créateur qui se révèle toujours plus fécond par sa créature. Qu'il y ait un renouveau chrétien dans le monde savant, les positions les plus extrêmes laissent litigieuse la question. Mais qu'il y ait une inquiétude générale sur l'avenir de l'homme en face de la science et de ses applications, on en constate chaque jour l'expression. Universités et syndicats, savants et hauts politiciens abordent différemment le problème qui prend d'autant plus d'ampleur que les solutions proposées s'avèrent vaines.

Or, paradoxalement, la littérature semble ne pas vouloir en prendre conscience. Pourtant si soucieuse d'une actualité qui engage le combat entre les hommes, elle n'a que rarement atteint la lutte de l'homme contre un autre que lui-même. Les satiriques fabliaux du bas Moyen Age, les violentes diatribes voltairiennes, plusieurs romans de Stendhal et jusqu'à Gilbert Cesbron et Steinbeck font état des revendications sociales de leurs temps. Le petit *Jack* d'Alphonse Daudet présente le cas rare d'une victime de l'ère industrielle, mais victime plus directement encore d'errements humains.

Comment se fait-il que l'audace antique à l'endroit des dieux soit morte alors qu'ils renaissent sous une autre forme après tant de siècles de pensée chrétienne à la mesure de l'homme ? Le littérature a contribué à rendre l'homme maître de son destin et elle impute ses échecs à ses propres faiblesses, non à une force étrangère qui lui soit supérieure. Sans doute renoncerait-elle de mauvaise grâce aux dimensions de l'homme auxquelles elle se limite.

Mais elle ne peut faire que la réalité ne soit autre. Elle ne peut faire que ne se creuse un fossé entre les pages d'actualité d'un journal et sa page littéraire. Les correspondances des unes à l'autre s'amenuisent

continuellement, se limitant aux faits divers, parfois aux chroniques syndicales, rarement à la politique, jamais à cette menace des techniques qui brusquement prend la manchette avec une déclaration de savant, un congrès sur l'automation, un découragement d'homme d'Etat à propos des moyens de défense nationale.

Il semble à certains que seul le recours à Dieu est nécessaire. Mais à quelles conditions ? Que la confiance en la Providence soit entière, voilà qui est chrétien. Mais il est une forme de démission qui ne saurait être de la vertu. Ainsi en serait-il de la renonciation à nos puissantes découvertes et, plus encore, au reniement des facultés qui nous les ont fait créer. Lâcheté vis-à-vis de nous et lâcheté vis-à-vis de ceux à qui nous les abandonnerions. Car notre renoncement ne détruirait rien.

Il a fallu de puissants ferments pour que l'écrivain abordât le monde moderne et l'on sait que certains en nient encore les dangereuses exigences. Mais enfin l'écrivain est entré dans la vie actuelle ; un Bernanos a peint le prêtre aux épines, un Gabriel Marcel a précédé l'existencialisme athée, un film évoque l'abbé Pierre vidant les poubelles. L'écrivain est présent aux grandeurs comme aux misères de notre temps.

La science, pourtant, ne l'a pas vu entrer, la science dans son acception populaire, c'est-à-dire ses arcanes les plus secrètes comme l'omniprésence de ses applications. Toute découverte d'ordre physique n'oblige pas nécessairement à une évolution de la pensée ; néanmoins, elle a des répercussions non seulement sur les activités des hommes, mais encore sur la conduite de son existence, conditionnant son travail, sa vie familiale, ses relations sociales, ses jugements et ses ambitions. De cela, le moraliste et le psychologue n'en ont pas encore donné les indices aux littérateurs. Prenons un exemple très simple et tellement répandu : « Influence de l'automobile sur la vie familiale en Amérique ». Le moteur à explosion a modifié le comportement de l'adolescent envers ses parents, l'autorité paternelle, les relations entre filles et garçons, etc.

Or il me semble que les techniques et les germes que contiennent les découvertes scientifiques comportent ce que j'appelle une menace et que

d'autres peuvent nommer un ferment, mais qui, quelle que soit notre optique, bouleversera la société et fera évoluer l'homme.

Cet homme nouveau, déjà nous pouvons l'appréhender. Demain, il s'imposera. Malheureusement il ne rencontre pas les exigences actuelles du romancier qui n'y voit peut-être avec raison, qu'un pitoyable automate. Serait-il un automate qu'il ne faudrait pas le croire inerte. Dès lors serait-il nécessaire de considérer ce qui conditionne et régit cet automatisme actif.

Des écoles de psysiologistes matérialistes sont déjà allés fort loin dans l'automatisme de ce que nous considérons pour l'ordinaire comme relevant le plus du libre arbitre. La gratuité des sentiments et tous les phénomènes de l'amour sont, d'après eux, conditionnés par la physiologie. A vrai dire une littérature « réaliste » abondante semble leur donner raison, que poursuit dans le domaine populaire la « chansonnette française ». Mais leurs arguments assez simplistes sont infirmés non seulement par la philosophie, mais par la foi encore très répandue, et par la science elle-même.

Par contre les fantaisies des romanciers futuristes parodient mais révèlent les inquiétudes majeures des penseurs les plus sûrs que rejoignent les hommes de science. On ne peut manquer également de citer les « écrivains témoins » comme Malaparte, Koestler, Georghiu sur des expériences en « univers concentrationnaire ». Mais il y a une terrible marge entre ces écrivains et les autres. L'univers concentrationnaire nous est présenté comme étranger, imposé par une nation à une autre, par un homme à un autre homme, utilisé par un système politique ; bref, appelant le combat les armes à la main pour la défense de la « dignité humaine ». Noble combat, certes, et nécessaire, pour lequel nos gouvernements emploient plus de la moitié des ressources nationales. Une bonne cohorte d'écrivains le soutiennent.

Mais c'est à un tout autre combat que je fais allusion, plus subtil. Univers concentrationnaire, encore une fois, mais tissé insidieusement par nous-mêmes à qui chaque défaite est cachée par un désir comblé.

Combat d'autant plus mal engagé que nous n'y voulons pas de victoire comme dans l'autre. Il est rassurant d'espérer détruire la cause d'un mal lorsqu'elle est dans un ennemi. Il serait vain, par contre, d'espérer détruire le matérialisme, si justement dénoncé, en s'attaquant à la matière. Car elle est là, triomphante, après des millénaires où l'homme se contentait de la fouler aux pieds. Triomphante à mesure que nous perçons ses secrets pour l'introduire parmi nous. Nous n'avons pas libéré des abîmes un monstre du Lockness que nous n'aurions plus qu'à abattre ; tout au contraire, nous en libérons d'autres, nous explorons tous les abîmes, méthodiquement.

Il serait encore vain de déplorer l'œuvre de destruction de ces monstrueuses découvertes. Certes l'homme a réussi la fusion de l'atome dont seul le soleil avait le secret ; et il a fabriqué la bombe à hydrogène. Mais, depuis, cette fusion est presque réalisée en laboratoire, domestiquée, utilisable bientôt. Nous nous faisons un vif souci de la bombe ; nous ne nous en faisons pas de « l'utilisation pacifique ».

Voilà où gît la confusion : dans la valeur absolue de l'expression « à des fins pacifiques ». Lui aussi, l'univers concentrationnaire peut se réclamer de « fins pacifiques ». Par contre, au soldat, il faut un minimum de liberté d'option et des vertus majeures dont se passe l'esclave.

Quelle terre désolée, en ce cas, pour le littérateur. Et dangereuse puisqu'à l'opposé du « témoin » venu de l'Est, il doit l'accepter et la peupler. Echappant aux mécanismes du roman psychologique, rompant avec la tradition des grands thèmes littéraires, dépassant les actuelles querelles sociales, le nouveau héros dialogue avec une matière neuve à l'image de son modèle. Ardente contribution au combat qui se livre dans le monde, le roman moderne est acculé à renoncer à son attitude de dénonciation et de refus. Déshumanisation dans le sens où l'homme sent se crevasser en lui ce qui le constituait naguère, mais préservation des valeurs éternelles et profondes, cela me semble plus nécessaire que l'inverse auquel malheureusement correspond trop souvent la littérature actuelle qui, sous prétexte de conserver à l'homme une liberté mal employée, nie

à la fois ce qui la cause et ce qui la légitime et nie non moins fortement l'évolution des faits qui la menacent.

Peut-être est-il vain d'exiger de la littérature qu'elle s'adapte à cette évolution sur laquelle porte la réflexion des penseurs et hommes de science ; peut-être y a-t-il incapacité de sa part, si elle est effectivement née et entretenue en Occident de l'émancipation de l'homme. Auquel cas il serait urgent de la dénoncer en raison même du crédit dont elle jouit. La question est trop grave pour qu'avec complaisance et nostalgie nous nous réfugions dans son fallacieux miroir.

Michel Pierre

Réflexions sur Murdochville

Ces quelques réflexions sur le conflit de Murdochville, dont des chapitres importants viennent de se clore, font suite à un premier article paru dans le numéro d'octobre de la *Revue Dominicaine* (pp. 166-176) sous le titre de « Murdochville : les faits ». Ces « faits », est-il besoin de l'écrire, ont leur éloquence propre en dépit de tous les efforts d'objectivité du chroniqueur. Celui-ci, par le choix qu'il fait des événements historiques et par l'importance relative qu'il assigne à chacun, porte déjà et constamment des jugements de valeur, fût-ce en toute inconscience. Et puis, la vérité comporte des facettes multiples qui se laissent rarement observer dans leur totalité [1]. Comment donc, en présence d'un objet de méditation à la fois si vaste et si flou que « l'affaire Murdochville », nourrir des réflexions sérieuses et fructueuses ? Il faut, à tous risques, s'y essayer.

Nous aborderons ici la question du droit d'association professionnelle ; puis, faisant un pas en avant, nous examinerons le droit d'action syndicale, qui est la reconnaissance concrète et pratique du premier. Nous verrons ensuite comment s'est comportée la compagnie Gaspe Copper Mines Limited en regard de ces droits. Enfin, nous proposerons des solutions pratiques pour que cesse le scandale de Murdochville.

Le droit d'association professionnelle

On a écrit que « Le nom de Murdochville symbolise aujourd'hui la souffrance consentie pour une des libertés humaines fondamentales, le droit d'association professionnelle » [2].

---

1. Sans compter ces erreurs de fait attribuables à l'inadvertance ou encore à l'imprécision des sources d'information. C'est ainsi que nous tenons à corriger les inexactitudes de notre premier article : *a)* en 1952, les *Steelworkers* avaient réussi à se ménager l'adhésion de 80% des membres possibles de l'unité de négociation, et non pas de « 700 à 800 travailleurs » ; *b)* à l'hiver 1953-1954, c'est la police locale, et non pas la « police provinciale », qui chassa les organisateurs des *Steelworkers* des camps de la Gaspe Copper ; et *c)* au début de la grève, la compagnie comptait quelque 1 100 employés, dont 150 administrateurs, techniciens ou employés de bureau.

2. R. Père Jacques Cousineau, *Le baromètre de Murdochville*, *Relations*, juillet 1957, p. 174. Tout l'article est à méditer.

Que le droit d'association soit un droit naturel inaliénable, voilà qui ne fait aucun doute. La doctrine sociale est d'une précision généreuse et indiscutable sur ce point. On n'a qu'à relire dans le texte les passages pertinents de *Rerum Novarum* (Léon XIII) et de *Quadragesimo anno* (Pie XI), ou encore les commentaires qu'en donnent Rutten [1] et Kothen [2] dans des ouvrages connus. On n'a qu'à se rappeler les nombreux discours de Pie XII sur ce thème. Si d'autre part on entretient des doutes sur la valeur pratique de ces enseignements doctrinaux pour le Canada, et plus particulièrement pour le Canada français, on ferait bien de méditer de nombreux passages de la Lettre pastorale collective des Archevêques et Evêques de la province de Québec sur le problème ouvrier en regard *de la doctrine sociale de l'Eglise* (1950). Pour sauver du temps au lecteur, en voici quelques extraits :

> 99. Pour remplir le rôle qui leur revient dans l'économie nationale, pour promouvoir leurs intérêts professionnels, pour faire valoir leurs légitimes revendications économiques et sociales, les travailleurs doivent s'unir dans de solides organisations professionnelles...
>
> 100. Les circonstances présentes rendent encore plus pressante et plus impérieuse l'*obligation* pour les ouvriers, comme pour les patrons d'ailleurs, d'exercer ce droit...
>
> 110. Il est bien légitime pour les syndicats de demander que l'association du travail avec le capital soit davantage et plus concrètement reconnue. Les travailleurs doivent être intégrés dans la vie de l'entreprise...
>
> 174. Le droit d'association est un droit fondamental pour les travailleurs. Il est octroyé par la nature même. L'Etat a le devoir de protéger ce droit et d'en faciliter l'exercice...
>
> 176. La législation sur le droit d'association... doit s'améliorer sans cesse pour prévenir les abus de ceux qui... ne comprennent pas la nécessité du syndicalisme sain... Si les travailleurs ne peuvent négocier librement avec leurs employeurs des conventions collectives de travail qui sauvegardent tous leurs intérêts légitimes, s'ils n'ont pas les moyens légaux de parer à la mauvaise foi dans ces négociations, leur droit d'association est illusoire...

Autant de textes, n'est-ce pas, qui ne pèchent pas par imprécision ! Mais si l'on estime qu'ils ne collent plus tellement à la réalité du moment, on lira avec intérêt ces quelques lignes tirées d'un sermon que prononçait Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, à un groupe de syndiqués catholiques de la région de Québec :

---

1. R. Père G-C. RUTTEN, O. P., *La doctrine sociale de l'Eglise*. Paris, les Editions du Cerf, 1939.
2. ROBERT KOTHEN, ptre, *L'enseignement social de l'Eglise*. Louvain, Warny, 1949.

> Ces différends (industriels)... deviennent particulièrement douloureux quand la vie même du syndicat est compromise et que le droit d'association est mis en jeu. Nous avons vu malheureusement, ici même et ailleurs, ce droit fondamental combattu par certains employeurs. *(Fête du Travail, 2 septembre 1957).*

Ce qui précède, toutefois, est une bien longue démonstration pour aboutir à l'assertion qu'à Murdochville, le problème n'en était pas un de refus *théorique* de la Gaspe Copper à reconnaître le droit d'association, syndicale ou autre. Selon nous, c'est passé dans les mœurs aujourd'hui — qu'on soit gérant général d'une entreprise minière, administrateur d'une fabrique de textiles, curé, dame patronnesse ou simple citoyen — que toute personne a le droit inaliénable de se grouper avec d'autres personnes pour former un club de bridge ou de tricot, une ligue de quilles ou d'action civique, une « corporation » de maîtres-plombiers ou de maîtres-barbiers, un collège de médecins ou un barreau d'avocats, une association patronale ou une organisation ouvrière. En principe, on ne s'oppose plus à ce droit dans notre société qui se veut démocratique. Dans la *pratique*, cependant, c'est une tout autre affaire, et le problème est justement là.

Le droit d'action professionnelle

Serait-ce mal interpréter la très grande majorité de nos patrons canadiens que d'affirmer qu'ils sont en faveur du syndicalisme, mais qu'ils s'opposent avec vigueur à *tel* syndicat, justement celui qui s'est installé chez eux ou qui tente de s'y implanter ? D'accord avec la doctrine, on se refuse à s'accommoder de sa réalisation concrète. Ou bien, s'il faut à tout prix du syndicalisme, le patron souhaiterait bâtir chez lui un petit syndicat bien gentil, bien obéissant et bien sage, un syndicat tendu résolument vers la « coopération » (à définition patronale) et ennemi des revendications « exagérées » (selon l'évaluation patronale toujours). Le patron désirerait dans son entreprise un syndicat sans liens avec des fédérations ou des centrales syndicales « extérieures », un syndicat dont les chefs seraient ses employés à lui uniquement, et qu'il pourrait influencer en conséquence. En somme, le patron tâche de se façonner

un syndicat selon son cœur, au lieu d'accepter le syndicalisme dans ses traits essentiels, tel qu'il est et tel que le veulent ses travailleurs. Le patron voit difficilement comment un syndicat peut être « bon » et ses chefs, « responsables », sans correspondre en tous points à ses conceptions à lui. Il n'a pas d'objection à l'établissement d'un syndicat chez lui, pourvu que ce dernier se fasse aussi peu encombrant que possible. Il accepte, en dernier ressort, que le syndicat vive une petite vie minable, inefficace et sans dialogue.

Notons bien qu'il ne s'agit pas d'imposer au patron de chez nous des sentiments superficiels d'amour à l'égard du syndicalisme ouvrier, de lui injecter à fortes doses une tendresse factice et ignorante des réalités quotidiennes. Nous comprenons fort bien qu'un employeur, issu d'une longue tradition d'arbitraire et sûr de la justesse et de la justice de ses décisions unilatérales, voie avec appréhension cette invitation vigoureuse que lui fait le syndicat à la discussion. Cette réforme graduelle des structures de l'entreprise qu'entraîne la négociation collective, cette nouvelle forme de gouvernement bipartite, le patron n'y peut consentir de gaieté de cœur et tend le plus souvent à y faire obstruction. C'est souvent avec amertume qu'il voit ses travailleurs se former en syndicat ; il voit parfois dans ce geste malveillance, ingratitude et crise de confiance à son endroit. Il craint de n'être plus maître chez lui. Il redoute l'« irresponsabilité » éventuelle des chefs syndicats. Il voit son autorité menacée et suppose les assises mêmes de son entreprise secouées fortement. Il s'imagine dépouillé de tout pouvoir, comme étranglé par un syndicalisme tentaculaire, aux ramifications souvent internationales.

Dans cette perspective, on ne peut s'étonner du peu de chaleur et d'enthousiasme qu'apporte le patronat de chez nous à l'acceptation réaliste du fait syndical. Et pourtant, il est urgent qu'il voie dans le syndicalisme une institution utile s'acquittant de fonctions essentielles dans notre civilisation industrielle massive, ou au moins un « mal » *nécessaire*, cette nécessité même invitant à des attitudes positives. Une telle acceptation présuppose une large compréhension des facteurs d'ordre historique,

économique et social qui expliquent la naissance et la croissance du syndicalisme. Elle exige la reconnaissance adulte du fait que la création et les progrès de tel syndicat dans l'entreprise ne sont pas nécessairement et d'abord une indication de la gaucherie, de l'étroitesse d'esprit et de la stupidité de la direction, ni une preuve tangible des haines et des dégoûts ouvriers poussés à leur extrême limite, mais bien une réponse indispensable et inéluctable apportée aux nouvelles structures érigées si souvent au hasard par notre société industrielle et aux problèmes aigus qu'elles posent. Cette acceptation se fonde sur le postulat que le syndicalisme canadien est installé à demeure ; et puisqu'il faudra traiter avec lui tôt ou tard, amicalement ou désastreusement, mieux vaut reconnaître, au delà des divergences nécessaires sur le partage des bénéfices de l'entreprise, les convergences profondes qui invitent à l'établissement d'un *modus vivendi* régissant la direction et le syndicat.

Le cas de la Gaspe Copper

S'il fallait à tout prix simplifier le drame de Murdochville et l'expliquer en une phrase, on devrait dire que la compagnie Gaspe Copper ne voulait pas du syndicalisme chez elle. De ce refus global découle tout le reste. Les entreprises minières ont chez nous la réputation d'être férocement antisyndicales ; nous n'acceptons pas un jugement aussi peu nuancé. Mais il est intéressant de noter que la Gaspe Copper est une filiale de la Noranda Mines, qui a eu des relations plus que tendues avec ces mêmes *Steelworkers* qui tentaient de s'implanter à Murdochville. Dès 1951, la Noranda Mines essayait sans succès de faire révoquer par la Commission de relations ouvrières un certificat que celle-ci venait tout juste d'accorder aux métallos. Depuis, à Noranda, l'atmosphère des relations entre syndicat et direction est restée chargée.

En 1952, la Gaspe Copper fait auprès de la CRO des représentations qui bloquent l'émission d'un certificat de reconnaissance syndicale à un syndicat des *Steelworkers* décidément majoritaire (à 80% près). On sait que le certificat a le double avantage, pour le syndicat qui

l'obtient, d'éloigner pour toute la durée de la convention éventuelle les incursions de syndicats rivaux et de contraindre l'employeur à négocier de bonne foi avec lui. L'année suivante, nouvelle tentative des *Steelworkers*, dont les organisateurs sont boutés hors des camps de la compagnie au bénéfice d'une autre union, beaucoup plus faible, de caractère local et affiliée directement au Congrès des métiers et du travail du Canada. Puisque nous ne pouvons nous passer du syndicalisme, semble se dire la compagnie, choisissons le syndicat du moindre mal. Deux années de convention collective donnent à ce dernier syndicat une maturité nouvelle qui, à l'occasion de négociations sur les salaires au début de 1956, indispose la compagnie. Et quand vient la fusion des deux centrales canadiennes en cause (CMTC et CCT) et qu'on permet aux travailleurs de la Gaspe Copper de changer d'allégeance syndicale, s'ils le jugent à propos, ils se déclarent en faveur des *Steelworkers* par une majorité impressionnante, on dirait presque à l'unanimité. Les enquêteurs de la CRO reconnaissent ce fait et recommandent l'émission du certificat.

Devant ce désir librement exprimé de ses employés, la compagnie eût pu faire contre mauvaise fortune bon cœur et accepter chez elle le fait du syndicalisme, dut-elle cohabiter avec les fameux *Steelworkers* ! Que non pas ! Elle demande et obtient sur-le-champ un bref introductif d'instance en prohibition qui immobilise la CRO. Dans sa requête, datée du 1er août 1956, la compagnie indique bien que le syndicat des métallos est l'« ennemi » : il y est question de ce « groupement contre la légalité duquel (elle) est invitée à faire ses représentations », « groupement mystérieux, insaisissable contre (lequel elle) est appelée à se défendre » et qui réclame « contre elle la reconnaissance de certains droits » (*Guillemets de nous*).

Si la compagnie, comme il est permis de le supposer, voulait par ce geste gagner du temps — et, ultimement détruire le syndicat — elle réussit au delà de toute espérance, car ce n'est que quatorze mois plus tard qu'un juge de la Cour Supérieure, après des atermoiements qui s'expliquent, mais qui ne se justifient pas quand on songe à toute la dynamite sociale

qui s'empilait à Murdochville, rendit jugement à l'encontre des prétentions de la compagnie et libéra la CRO. Aux yeux des chefs syndicaux de la province et du pays, la Gaspe Copper, en enrayant le mécanisme de la CRO dans un cas aussi clair, tirait au flanc de tout le régime juridique des relations ouvrières et attaquait de front le droit d'association *et d'action* syndicales. Le législateur avait voulu constituer les éléments d'un droit du travail ayant son particularisme, et voici qu'on l'asservissait de nouveau au labyrinthe de la procédure judiciaire !

Durant tout ce temps, le syndicat éminemment majoritaire de Murdochville avait pieds et poings liés. Il ne pouvait *forcer* la compagnie à négocier. Sa situation était précaire : pour conserver ses membres, il lui fallait agir efficacement, jusqu'à la grève si nécessaire, celle-ci étant considérée — qu'elle devienne un *fait* ou qu'elle reste à l'état de *menace* — comme un élément intégrant du processus de la négociation collective. Or, aux termes de la Loi des relations ouvrières, toute grève amorcée dans ces conditions, et quelque justifiables qu'en pussent être les motifs, serait entachée d'illégalité. En effet, les parties n'auraient pas franchi les étapes obligatoires de la négociation de bonne foi, refusée par la compagnie, de la conciliation et de l'arbitrage à sentence non exécutoire. Et de là à déclarer illégaux certains gestes nécessaires au maintien d'une grève efficace, comme le piquetage, il n'y aurait qu'un pas, vite franchi.

Ce qui devait arriver arriva. En l'absence d'un dialogue entre syndicat et direction, l'atmosphère s'alourdit, des griefs s'accumulèrent, et la déclaration de grève du 8 mars 1957 s'inscrivit dans un cadre parfaitement logique, à l'instar du piquetage paisible qui suivit, puis de l'injonction obtenue par la compagnie contre tout piquetage une semaine après. Elle est logique également cette décision des grévistes de ne pas respecter l'injonction, car ce serait là accepter la défaite en présence de tous ces briseurs de grève qui ne demanderaient pas mieux que de pénétrer à la mine. Inévitable aussi l'arrivée de la police provinciale pour faire respecter l'injonction : il faut de l'ordre, que diable ! de la déférence pour les décisions judiciaires, de la protection pour la propriété.

Le reste, malheureusement, est à prévoir : frictions entre grévistes et non-grévistes, accrochages avec la police qui devient fatalement symbole d'oppression et de partialité plutôt qu'instrument de paix et de justice — que cette évaluation soit justifiée ou non, notons-le bien — explosions de dynamite coûteuses en argent mais aussi en vie humaine, séance de lapidation dont les « marcheurs sur Murdochville » sont la cible et les non-grévistes, les artilleurs, saccage des locaux du syndicat, et ainsi de suite. Ces faits malheureux, nous les déplorons autant que nous les comprenons. Ils proviennent en droite ligne du refus de la compagnie de reconnaître pratiquement le syndicat des *Steelworkers*.

Relisons la lettre du gérant de la Gaspe Copper, datée du 20 mai :

> Les *Steelworkers* ont plusieurs fois tenté d'imposer leur volonté à l'industrie minière. Cette grève n'en est qu'une parmi plusieurs autres montées par cette union (nord ontarien et nord-ouest québecois)... Cette grève ne sera réglée par aucune entente entre la Compagnie et les métallurgistes unis...

Depuis quand est-ce conforme à l'esprit et à la lettre de notre Loi des relations ouvrières qu'il appartient à l'employeur de ne pas négocier du tout avec un syndicat, ou de choisir lui-même le syndicat avec lequel il acceptera le dialogue ? Tout au contraire, la Loi, jusqu'à nouvel ordre, reconnaît formellement dans le syndicalisme un élément indispensable de notre civilisation industrielle ; elle entend rétablir une certaine forme d'équilibre instable et dynamique entre patrons et ouvriers en aidant ceux-ci à s'organiser et en *forçant* l'employeur, s'il le faut, à négocier avec un syndicat majoritaire dûment reconnu ; elle vise à redonner au contrat (collectif) ses éléments essentiels : la liberté, l'absence de dol et de violence.

Par son attitude et son geste, la compagnie, beaucoup plus désireuse sans doute de produire du cuivre que de faire « avancer le Droit » en forçant la Cour Supérieure à en clarifier certains points, refusait la discussion de bonne foi avec le syndicat. Cette forme de méprise pratique et arbitraire de la loi doit être condamnée avec vigueur par tous les amis de l'ordre social chez nous ; car elle est injustifiable moralement et indéfendable socialement, et conduit bêtement à l'anarchie et aux troubles

sociaux. C'est elle, au fond, qui explique les gestes « illégaux » et outranciers de certains grévistes par la suite. Pourquoi, se disent-ils, respecter la loi quand notre employeur s'en moque aussi éperdument, fût-ce avec élégance ?

Nous ne croyons pas, pour notre part, au caractère de pérennité de nos lois du travail ; tous admettent qu'elles sont perfectibles à l'infini et qu'elles gagneraient à subir des modifications de fond et de forme. Si, par exemple, on décidait un jour que les principes qui ont présidé à l'élaboration de notre droit ouvrier perdent graduellement de leur mordant et de leur pertinence : si l'on en venait à estimer que le syndicalisme est devenu « méchant » ou « facultatif » dans notre monde industriel, ou qu'il a accumulé une telle puissance qu'il peut désormais se passer du législateur pour entrer dans le jeu d'un équilibre instable avec un patronat aux abois, affaibli, sans moyens — Dieu sait que nous n'en sommes pas encore là ! — on pourrait alors envisager la possibilité d'une modification de nos lois ouvrières qui correspondrait à une évolution de la pensée populaire sur le sujet.

Mais ce qu'il faut affirmer avec force, dans une province qui se veut régie par l'ordre, en fonction du bien commun et non selon les intérêts de certains individus, c'est qu'aussi longtemps qu'une loi existe et qu'elle est claire dans sa lettre et dans son esprit, il ne doit être permis à personne de l'ignorer et de se servir du judiciaire pour bloquer, avec l'aide du policier et le silence de l'exécutif, l'action du législatif et de l'administratif. Consacrer pareille position serait ouvrir la porte, de toutes parts, à tous les abus.

Les solutions possibles

Comment résoudre le douloureux imbroglio de Murdochville ? La *compagnie* ne peut plus, depuis le jugement Morin du 24 septembre dernier, invoquer le fait que l'affaire est *sub judice* pour ne pas négocier avec le syndicat des métallos. Et même si, obstinée jusqu'à la fin, elle

décide, contre toutes les règles de la prudence et de la responsabilité sociale, de se pourvoir en appel de cette décision, il est vrai, selon l'article 18 de la Loi des relations ouvrières que

> Rien dans la présente loi n'empêche une association non reconnue de conclure une convention collective, mais une convention ainsi conclue est non avenue le jour où une autre association est reconnue par la Commission pour le groupe que représente cette dernière association.

Ce serait pour la compagnie poser un geste de sain réalisme et de stricte justice de mettre fin à tout recours judiciaire et de reconnaître pratiquement un syndicat dont elle a systématiquement bloqué la reconnaissance légale. Si elle hésite, c'est le devoir du *gouvernement provincial* d'exercer des pressions vigoureuses pour qu'elle s'exécute. Ces pressions ne peuvent manquer d'être efficaces quand on connaît l'amitié qui l'unit à la direction de la Gaspe Copper, et qu'on se rappelle que le cuivre, richesse naturelle, « appartient à la Province », et qu'une petite menace d'augmentation de taxes ou de refroidissement des relations avec l'Etat exerce toujours un effet salutaire sur des compagnies récalcitrantes.

Et puis, qu'au plus tôt la *Commission de relations ouvrières* accorde son certificat au local des Métallurgistes. En toute justice, elle doit s'en remettre à la preuve qu'elle avait en main au 1er août 1956, alors que son action avait été bloquée par un bref de prohibition. Si elle exigeait la prise d'un nouveau vote maintenant, en présence d'un syndicat décimé, il est possible que ce dernier n'obtiendrait pas la majorité, se trouvant ainsi puni et lésé à cause du geste, d'ailleurs condamné par le juge Morin, de la Gaspe Copper. Que la Commission s'acquitte de sa fonction sans demeurer à la remorque des gestes éventuels de la compagnie. Si celle-ci fait de nouvelles représentations contre l'émission du certificat, si surtout elle se pourvoit en appel devant le judiciaire, l'opinion publique saura à qui s'en prendre.

Si l'affaire de Murdochville ne se règle pas sur cette base, on assistera peut-être par tout le pays, à la propagande rapide du refus patronal du dialogue démocratique dans l'industrie, à la mise en veilleuse du respect de la loi et de l'ordre, à la disparition lente du sens de l'autorité et de la

liberté, à la germination d'une vigoureuse conscience de classe qui s'accompagnera éventuellement d'une véritable lutte des classes, à une aventure nécessaire et possiblement dommageable du syndicalisme dans l'action politique partisane, à une vague montante d'antisyndicalisme, à une baisse du sens démocratique, et enfin à des bouleversements sociaux d'une violence insoupçonnée.

Une presse et un gouvernement et une population « catholiques » qui refusent de voir ces échéances explosives et d'y parer de toutes leurs énergies, qui entourent les vrais problèmes sociaux incarnés à Murdochville de silence, d'apathie, d'inaction ou de faussetés, sont bien malades et se préparent de pénibles lendemains.

Roger CHARTIER

17 octobre 1957

Le sens des faits

Un Congrès de Prédicateurs à Rome

A Rome, dimanche, le 22 septembre, une messe pontificale, avec l'assistance au trône du Cardinal Pizzardo, mettait fin au Premier Congrès international de la Prédication pour les Dominicains.

Depuis une semaine, en effet, quelque 65 Prêcheurs, représentant 24 Provinces de l'Ordre, se réunissaient plusieurs fois par jour dans les salles du Collège « Angelicum » pour réfléchir ensemble aux problèmes que notre monde d'aujourd'hui pose à l'annonce de l'Evangile. Sous la présidence du T. R. Père Théophile Szczurecki (Province de Pologne), deux conférenciers abordaient successivement un aspect particulier de notre prédication, tant du point de vue théorique, que du point de vue historique. Il y eut ainsi des allocutions sur l'aspect doctrinal de nos sermons, sur la prédication mariale, sociale, etc. Puis les différentes commissions de travail se réunissaient pour discuter et confronter leurs réactions à la suite des conférences. L'après-midi, chaque commission faisait connaître les résultats de sa recherche avant d'entendre de courtes communications sur des sujets divers.

Parmi les conférences, il convient de souligner celle du R. Père Henri Schillebeeckx (Province de Belgique) sur l'historique de la prédication doctrinale dans notre Ordre. Le R. Père a bien montré que dès les premières années de l'Ordre, il y avait collaboration étroite entre les professeurs des collèges dominicains et les prédicateurs. Il faut noter encore le travail du R. Père Raymond Spiazzi (Province de l'Italie-Nord) sur la prédication sociale et ses difficultés actuelles, ainsi que celui du T. R. Père Brackhauser (Province d'Allemagne) sur la prédication populaire. Pour sa part, notre Père Thomas Landry a présenté un travail remarqué. On pourra, d'ailleurs, le lire *in extenso* dans le numéro de la revue d'octobre.

Nos lecteurs seront sans doute heureux d'apprendre par là que l'Ordre des Dominicains est toujours soucieux de mettre tout en œuvre pour améliorer la tenue de sa prédication. L'annonce de l'Evangile, œuvre avant tout divine, a besoin du concours de l'homme et à ce titre, les techniques humaines et leur perfectionnement ne peuvent être indifférentes au prédicateur. Nul doute qu'il a été très enrichissant pour tous les participants du congrès de mettre en commun les expériences diverses tentées dans plusieurs pays de mentalité différente.

On peut regretter quelque peu le caractère trop abstrait de certaines conférences ou communications. Mais, il convient de se rappeler que ce congrès international était le premier du genre pour l'Ordre des Prêcheurs, et donc qu'il est susceptible de progrès dans les années à venir. Celles-ci sont pleines de promesses et nous devons remercier le Révérendissime Père Michel Browne, Maître Général des Dominicains, d'avoir permis et encouragé ce premier essai.

J.-D. Montminy, O. P.

En marge du congrès de le jeune poésie

(Québec, fin de septembre 1957)

Non, il n'est pas osé d'écrire que cette rencontre de la jeune poésie à Québec a fait avancer la vue que l'humanité internationale, planétaire, peut se donner de l'art des vers.

La musique du vers, ou mieux la valeur du vers au delà du sens, cette musique dépasse celle de tous les autres instruments. Les poètes ne sont pas assez voraces et ils manquent vraiment d'appétit en beauté quand ils se contentent de dire : reprendre à la musique son bien, alors qu'il s'agit d'étaler devant tous les autres musiciens la musique première, la musique souveraine, ces ondes sonores capables d'atteindre jusqu'à la miséricorde et qui s'échappent de l'instrument le plus voisin de l'âme humaine.

Toute l'âme est tout entière dans chacun des muscles qui profèrent la voix. Un Stradivarius ou un Steinway sont en comparaison des machines à bruit. Ce charme du poème nous transmet la lumière de l'âme du poète.

On est ramené à un élément individuel qui par approfondissement prend valeur transcendantale. Le charme et la grâce d'une musique intimement liée à la spiritualité d'une âme transparente aux grandes valeurs : le Bien, le Beau, l'Infini. Entendez donc Mallarmé et Baudelaire qui déjà nous le vocifèrent. Je ne vois que l'Azur et l'Infini par toutes les fenêtres.

Le poème qui a recueilli dans son charme non seulement l'expérience et l'objet mais cette musique unique est comme fixé pour éternellement. *A thing of beauty is a joy for ever.* Et cette façon de dire aussi est une joie qui ne passe pas.

Arcade-M. Monette, O. P.

« Les Ecoles de Bonheur » *

Qu'est-ce que le bonheur ?
Le bonheur s'apprend-il ?

Questions qui nous viennent à l'esprit en songeant à ces « Ecoles de Bonheur » fondées par Mgr Albert Tessier, instituts de famille aujourd'hui répandus par toute la Province de Québec.

Le Bonheur ? Ce serait une aptitude particulière d'un chacun de s'adapter aux exigences du quotidien et des vicissitudes de la vie et d'en tirer ce qu'ils comportent d'essentiellement bon et bien.

A la lueur de cette simple définition, qui n'est pas spécieuse, la lecture du livre de Mlle Evelyn Brown : *Educating Eve* nous prouve que le bonheur terrestre, si relatif et si élusif qu'il soit, peut s'apprendre.

Dans un style éveillé, clair et exubérant, comme le cœur des jeunes filles qu'elle nous présente, l'auteur invite ses lecteurs à plusieurs visites dans ces institutions dont chacune, sous la direction effacée de religieuses, est un véritable foyer d'apprentissage à la vie. Les étudiantes, choisies, sont à tour de rôle « maîtresse de maison », voyant au « ménage », allant au marché, préparant les repas, bouclant le budget hebdomadaire et ayant charge d'une famille composée d'étudiantes cadettes. On y apprend la frugalité, l'amour de Dieu et le respect du prochain, les arts ménagers et les arts tout court. On y pratique toutes les vertus sociales... y compris la coquetterie.

A propos de ces « Ecoles de Bonheur » le Cardinal Suhard a écrit :

« Le foyer est le théâtre de la vie de famille. Là, communément, on se réjouit, on pleure, on naît et on meurt. Le foyer connaît les séparations cruelles et les retours heureux. Au foyer on apprend à servir, à partager et à diriger... La famille est une institution spontanément jaillie de la structure biologique même de l'être humain qui fait que l'homme et la femme s'y rencontrent d'après un plan divin ».

C'est le rôle important de la femme dans le monde, et surtout au foyer, dont nous parle, avec autorité, Mlle Brown.

* * *

Née à Vancouver, de parents d'ascendance anglaise, Mlle Evelyn Brown fut d'abord institutrice. Elle dit : « L'amour est le secret du succès dans l'enseignement ; cet amour peut faire des miracles ».

* *Educating Eve* par Mlle EVELYN BROWN. 1 volume 186 pages, aux Editions Palm Publishers, 425 Saint-Sulpice, Montréal.

A vingt ans, elle alla étudier à Paris. Par deux fois elle fit le tour du monde, enseignant au lointain Nairobi, visita le Japon et la Chine.

Elle est l'auteur de nombreux poèmes, nouvelles et articles.

Convertie au catholicisme, elle s'intéressa vivement à ces « Ecoles de Bonheur » dans lesquelles elle dit avoir trouvé « ce que je cherchais vainement durant ma jeune carrière d'institutrice ».

C'est avec tout son zèle de néophyte que Mlle Brown nous parle de ces institutions uniques au monde, où règne l'autorité du Père céleste secondée par le dévouement des mères terrestres.

R. Dion-Lévesque

Noces canadiennes dans les Alpes

La grosse cloche de la vieille église de Saint-Nizier-du-Moucherotte vibre avec un grave empressement dans le grand cirque alpestre qui domine Grenoble à trois mille pieds d'altitude. La longue procession de mariage vient de quitter la maison paternelle, précédée de douze enfants tout habillés de blanc et agitant en cadence des clochettes de troupeau. Les habitants de ce hameau heureux font la haie, admirant en silence la mariée, dont le long voile blanc joue dans le vent frais de cette matinée splendide. Rayonnante et modeste, elle s'appuie au bras de son père, tandis que le marié accompagne fièrement sa mère, arrivée la veille des horizons laurentiens. Si la famille de la mariée est nombreuse, les parents du jeune marié se voient soutenus par une dizaine de Canadiens spécialement rendus en Isère pour la grande cérémonie.

La procession s'achemine d'abord vers la mairie, dont la salle trop petite contient à peine tout le monde. Ceint de sa belle écharpe tricolore, M. le Maire cite le Code Civil et prononce les paroles liantes : on signe les documents, on distribue des félicitations et des poignées de main, et le cortège se reforme pour se rendre à l'église, dont les cloches sonnent maintenant à toute volée.

Les vieux murs et le clocher vétuste de l'église portent la marque de son antiquité. Par la grâce de Dieu, cette sainte maison a échappé à la destruction systématique du village par des troupes allemandes, dans d'épiques échauffourées avec les héroïques maquisards du Vercors. Quelques bancs de sapin polis par des générations de genoux pieux, des images sans prétention accrochées aux murs, de touchantes décorations de fleurs des montagnes mêlées à des fleurs en papier blanc, des bougies pâlotes, tout cela fait un cadre sympathique à l'autel tout illuminé, devant lequel se déroulent les mystères et les rites.

Malgré ses 84 ans, le curé dit sa messe avec le cœur et la verdeur d'une jeune prêtre, pendant qu'une chorale paysanne rehausse la cérémonie de cantiques appropriés. Le Père Martin de l'église de Saint-Eustache à Paris, musicologue oratorien bien connu au Canada comme ailleurs, prononce une émouvante allocution. Il prit l'analogie du foliot-tocole, cet extraordinaire oiseau africain qui chante mieux qu'un rossignol, tandis que la femelle tapisse son nid de feuilles multicolores, et qui pousse la fidélité jusqu'à se laisser mourir quand son compagnon n'est plus. Le marié justement est premier prix du Conservatoire de Paris et premier prix du Conservatoire de Montréal ; tandis que la mariée est une talentueuse élève en peinture de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

De nombreuses communions forment un chœur mystique et surnaturel aux épousailles. L'*Ite Missa Est* est prononcé avec onction. Arrêt à la sacristie pour signer les registres. Et la procession nuptiale se reforme, pendant que les clochettes des enfants en tunique blanche répondent à la grosse cloche qu'agite vigoureusement un sacristain d'occasion.

La gaieté sociale vient s'ajouter maintenant aux joies religieuses. Trois visites à faire aux trois hôtels du village : car il faut que tout le monde soit content. Des apéritifs abondants nous attendaient aux deux premières haltes, pendant qu'à la troisième on préparait le pantagruélique repas de mariage. On fit bonne chère jusqu'à six heures de l'après-midi. Aux discours, le Canada était constamment à l'honneur. Les Laurentides et les Alpes ne formaient plus qu'une seule chaîne à travers les océans. Et ces liens additionnels entre la France et le Canada firent les honneurs du prône dominical, tant la semaine précédente qu'à l'octave du mariage sacramentel.

Et le soir, à la demeure paternelle qui fait face au lointain Mont Blanc et qui avait à ses pieds le vaste tapis de Grenoble avec ses lumières d'or, tout le village vint faire joyeuse ripaille, aux sons entraînant d'un orchestre de luxe qui tint les jeunes et les vieux sur leurs jambes bien après minuit. Les Canadiens s'attendaient à voir la mariée jeter son bouquet aux jeunes filles massées au bas de l'escalier. Mais aux Alpes les choses se passent différemment. L'heureuse épouse fait le tour des invités, un grand ciseau à la main, et coupe une bande de son voile pour l'attacher au poignet gauche de chaque jeune fille présente. Sans autre cérémonie, pendant que l'orchestre planté sur la terrasse tenait en éveil les contreforts des Alpes, maître Gilles Tremblay, fils de Thomas et de Gilberte Tremblay de Montréal et Chicoutimi, emportait sa femme

Jacqueline, fille de M. et de Mme Pinel de Montréal et Saint-Nizier-du-Moucherotte, vers les joies permanentes de leur vie conjugale.

Pourquoi donc de pieux Montréalais sont-ils allés chercher si loin la bénédiction d'un lien matrimonial ? En présence de l'ancêtre des Pinel qui dépassait quatre lustres, les parents de Jacqueline nous confiaient : « Selon une vieille tradition de famille, tout Pinel d'où qu'il soit, vient toujours à Saint-Nizier-du-Moucherotte pour se faire baptiser, se marier et se faire enterrer ! » Pendant cette noble affirmation, les jeunes époux descendaient en auto la route en lacets menant aux ponts de l'Isère qui miroitait la face de la lune souriant à leur bonheur.

Nina Greenwood

Une lumière : « La Strada »

Un homme, une espèce de brute, se tord dans le sable de la grève. Il est sale, moitié ivre, le visage tuméfié par une bagarre à la sortie d'un cabaret. Personne ne sympathise avec lui. Et lui n'a jamais sympathisé avec personne. A pleine poignée il gruge le sable comme s'il voulait s'y enfoncer, s'y anéantir. Il tremble convulsivement. Et il pleure.

Henri Ghéon a dit : « Rien ne serait perdu Seigneur, si vous tirez de nos cœurs et de nos paupières une larme, une seule larme digne de couler sur vos mains ». Zampano a versé cette larme ; cette seule larme a éclairé la vie de Gelsomina pourtant morte et oubliée depuis cinq ans. Et le pauvre colosse qui toute sa vie n'a fait que briser une chaîne par la force de ses muscles, vient de briser pour la première fois l'énorme chaîne qui le retenait prisonnier sur une terre aride et sans lumière. Pour la première fois il regarde le ciel, il appelle la petite Gelsomina qui n'était pourtant bonne à rien, comme si d'elle seule pouvait venir la réponse à la première question posée.

C'est dans cette supplication rageuse que les énigmes de *La Strada* se résolvent magiquement sans que le voile du mystère se lève tout à fait.

« Si je savais à quoi sert ce petit caillou je serais Dieu » a dit le bouffon à Gelsomina. Mais elle a retenu que le caillou sert à quelque chose et qu'elle aussi peut, doit servir à quelque chose. Et elle continue à fouiller le monde, à le découvrir dans sa joie et sa tristesse, même dans les gifles de Zampano. Elle accepte, non pas résignée mais confiante cette excursion dépaysée qui n'a pour terme que l'abandon et la mort. Comprend-elle sa destinée ? Mais qu'importe de comprendre ; elle vit.

Et les images nous bercent dans un flot de quotidien, dans l'apparente banalité d'une triste aventure de saltimbanques. Pourtant un regard

de Gelsomina suffit à imprégner ce monde d'une lumière féerique, à nous assurer qu'il y a en lui un reflet d'un autre monde. Car la lumière de Gelsomina jaillit de ces objets ternes qu'elle regarde avec des yeux qui voient. On peut la croire hallucinée ; c'est elle qui a raison.

Et pourquoi, devant sa rudesse, son esprit borné, sa méchanceté même, n'arrive-t-on pas à haïr Zampano ? C'est que le regard de Gelsomina nous fait découvrir en lui la part de l'ange sous les traits du démon. Sans ce regard il deviendrait un monstre dans la prison des hommes. Mais s'il peut recevoir l'éclairage d'une lumière nouvelle c'est qu'il porte en lui cette flamme vacillante, quasi imperceptible, capable cependant de réfléchir son faible rayon.

La Strada nous surprend, nous conquiert, nous emballe, nous fait participer à cette extase de l'art si souvent recherchée mais si rare ; seul un grand chef-d'œuvre peut provoquer ce détachement de l'être, cet abandonnement à la beauté.

Gilles MARSOLAIS

La Turquie et les troubles levantins

Des observateurs canadiens ont assisté aux grandes manœuvres à trois dimensions qui viennent d'avoir lieu dans la région de la Baie de Saros sur les côtes turques. C'était la première fois que le haut commandement de l'OTAN en Méditerranée organisait un pareil déploiement de forces. Plus d'une centaine de navires de guerre faisant corps avec la Sixième Flotte américaine, des milliers de fantassins et de fusiliers marins, et de puissantes escadrilles d'avion prirent part à ces exercices défensifs. Ceux-ci avaient aussi une signification politique, en raison de la tension permanente que la Russie s'amuse à maintenir dans le Proche-Orient. Pendant les manœuvres d'ailleurs, de rapides avions soviétiques ont filé au-dessus des navires alliés, traversant trop vite l'horizon pour se faire prendre.

Le choix des côtes turques de la presqu'île de Gallipoli, qui vit en 1915 l'échec des débarquements britanniques, attire notre attention sur l'importance capitale de notre allié oriental. Vraie plaque tournante de la diplomatie et de la stratégie du Proche-Orient depuis des siècles, la Turquie prend au sérieux son rôle nouveau d'avant-garde du monde occidental vers l'Orient. C'est que la géographie l'a placée au voisinage immédiat de la Russie, avec laquelle elle partage une longue frontière montagneuse de plus de 366 milles, sans compter ses vastes côtes de la Mer Noire, au delà desquelles croisent des escadres soviétiques.

Cela nous explique la réaction d'Ankara aux événements de Syrie où la Russie aurait pris pied par la vente d'armes et l'envoi de missions techniques. La Turquie trouve sa sécurité en danger par la présence de Russes au nord et au sud de ses frontières. Outre sa demande d'armes nouvelles, elle a entrepris des manœuvres locales sur la frontière turco-syrienne, comme un avertissement. De plus, ces manœuvres sont utiles en prévision de la construction très probable d'un pipeline qui amènerait directement les pétroles de l'Irak jusqu'en Méditerranée, au port turc d'Iskenderun.

En ce moment, la défense de la Turquie est basée sur trois armées placées dans la région des Détroits, à la frontière russo-turque, et la troisième en réserve dans le centre du pays au sud de la capitale. Si la tension au Levant augmente, il faudrait que la Turquie pense à la défense de sa frontière syrienne, ce qui compliquerait ses plans et ceux de l'OTAN qui prend en considération les dispositions actuelles. Dans cette structure défensive, on comprend aussi les réticences d'Ankara à permettre aux Cypriotes de décider à eux seuls de l'avenir de leur grande île, qui pourrait un jour se voir dominer par quelque groupe qui ferait le jeu de Moscou, comme ce fut le cas pour la Grèce il y a dix ans. Disons toutefois que la sécurité turque se voit appuyée par ses nombreux alliés : ceux de l'OTAN et du Pacte de Bagdad, qui montrent ainsi toute l'importance qu'ils placent dans le sort de la Turquie et dans la permanence de sa politique de paix.

T. G.

Le prix Capdeville

Un nouveau prix littéraire de l'Académie française, le prix de Capdeville, qui désormais sera attribué chaque année à des écrivains étrangers qui par leurs écrits ont su faire rayonner la langue française, vient d'être décerné pour la première fois à un franco-américain, M. Rosaire Dion-Lévesque de Nashua, New-Hampshire. M. Dion-Lévesque se voit ainsi honoré pour l'ensemble de ses œuvres.

Rosaire Dion-Lévesque n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la « Revue Dominicaine ». Ancien rédacteur en chef de « L'Impartial » de Nashua, New-Hampshire, et de la revue « Le Phare » il est actuellement attaché à la rédaction de « Le Bayou » publication française de l'Université de Houston au Texas.

De son véritable nom, Léo-Albert Lévesque, il est le fils des défunts Edmond Lévesque et Rosanna Dionne, originaires du Québec.

Il a déjà publié sept volumes de poésies. Ses traductions des meilleures pages du grand poète américain Walt Whitman lui ont valu les éloges sans réserve des meilleurs critiques canadiens-français et français. Plusieurs de ses poèmes ont été traduits en anglais, en italien et en grec. Il doit bientôt publier « Silhouettes franco-américaines » composé de biographies des personnalités les plus marquantes de la franco-américanie.

M. Dion-Lévesque est l'unique franco-américain à avoir obtenu le « Prix d'Action Intellectuelle » pour « Les Oasis ». La Société Historique Franco-Américaine lui a décerné sa médaille Guillet-Dubuque-Bédard. Il est titulaire de la médaille en argent des Affaires étrangères de France et des Palmes académiques.

Il est l'époux d'Alice Lemieux, poète de chez nous et Prix David de la Province de Québec pour son volume « Poèmes ».

La Rédaction

Les Disques

Deux grands artistes s'unissent pour nous donner une admirable interprétation du Double Concerto pour violon et violoncelle de Brahms. Une œuvre qui arrache de riches sonorités aux deux solistes. Pour terminer le disque, l'Ouverture Tragique de Brahms. L'Orch. Philharmonia est dirigé par Alceo Galliera (Angel 35353).

Dacca nous présente un autre disque d'extraits d'opéras : Tannhauser de Wagner. Les mêmes remarques s'appliquent aux autres : artistes compétents, Josef Greindl, Leonie Rysanek), le mélange des différents orchestres donne une impression des différentes qualités du style wagnérien (Decca DL-9928).

Le baryton Dietrich Fischer-Dieskau chante le cycle Dichterliebe de Schumann et 6 chansons de Brahms. L'Amour du Poète est un cycle de 16 chansons d'après des poèmes de Heine. On sent que Schumann a une grande affinité avec le poète allemand. Jorg Demus est au piano. Recommandé (Decca DL-9930).

L'Orch. de l'Etat de Saxe dirigé par Karl Bohm interprète Ein Heldenleben (La Vie d'un Héros) de Richard Strauss (Decca DL-9927).

I Musici nous interprètent avec leur finesse habituelle le Concerto Grosso no I op. 6 de Corelli, le Concerto en fa majeur de Martini pour piano et cordes, les Concerto en la majeur pour viole d'amour et cordes et en ré mineur op. 3 no II (« L'Estro Armonico ») de Vivaldi. La qualité de la musique et de l'interprétation font de ce disque l'un des meilleurs de l'année (Angel 35253).

Le dixième disque de Segovia est aussi intéressant que le premier. Un côté est dédié à la Fantaisie-Sonate que Manén a composée pour Segovia. C'est une œuvre ordonnée pour tirer le maximum de la guitare. Au verso, des œuvres de Narvaez, Dowland, Espla, Alessandro et Domenico Scarlatti. A entendre Segovia on regrette que la guitare ne soit devenue un instrument soliste aux concerts orchestraux et que si peu de compositeurs contemporains écrivent pour la guitare (Decca DL-9931).

Saluons en Sylvia Marlowe une émule de Landowska. Son jeu dans le Concerto pour clavecin de Haydn et dans celui en ré mineur de Bach n'est pas sans rappeler les plus beaux jours de Landowska. L'orch. de chambre Concert Arts est dirigé par Mlle Marlowe elle-même. La balance entre le clavecin et l'orchestre est parfait (Capitol P-8375).

G. F.

L'esprit des livres

Raymond BARBEAU — « Un prophète luciférien : *Léon Bloy* ». Chez Aubier, Editions Montaigne, Paris, 1957. 284 pages.

D'un livre à l'autre, on se dit toujours : ce qu'il en fait couler d'encre, ce Bloy ! Et pour confirmer cette constatation, une autre étude nous arrive : mais celle-là fait réellement *tache d'encre.*

Un grave reproche d'abord s'impose à mon esprit à l'intention de M. Barbeau, un jeune canadien à ce que j'ai pu comprendre dans son *Introduction* alerte et bien documentée : l'auteur se propose bien de démontrer le mécanisme secret qui agitait Bloy, il dit même (page 20) : « Que s'est-il passé au juste durant les années 1879-1880 dans l'esprit de Léon Bloy ? »

Je reprocherais donc à M. Barbeau d'avoir trop voulu démontrer, mathématiquement, par accumulations de citations. Il oublie, malgré (et peut-être : à cause) de toutes ses documentations, un fait essentiel quand il s'agit de Bloy ou de tout autre personnage : leurs paroles et leurs écrits trahissent souvent leurs pensées véritables, et le travail complexe qui s'accomplit dans la conscience d'un homme n'est pas *projetable* (au sens géométrique) exactement sur papier, ni n'est à juger.

Bloy est une pensée dangereuse, d'accord. Mais c'est aussi une pensée colossale, une expérience vertigineuse, une expression multiple : et qui voudrait l'aborder en petite psychanalyse de salon et par trop unilatéralement risquerait de passer à côté, pour le moins *partiellement !*

M. Barbeau use trop de reproches et de jugements catégoriques envers Bloy « pour tenir pour nulles » (page 15) les remarques d'un autre qui ne croit pas plus à son « Prince des ténèbres » (alias Léon Bloy) qu'au Père-Noël, et qui a appris à faire le départage, dans tous textes entre le côté fondamental et le côté « littéraire ».

Bloy n'est pas de tout repos : nous venons de le dire ; M. Barbeau me permettrait-il d'ajouter que c'est pour cette raison que je le fréquente ? Bloy est discutable et discuté ; son aventure intérieure a été orageuse et trouble, ses écrits en rendent peut-être surtout le côté scabreux et brouillé. Il ne s'agit donc pas de canoniser Bloy, ni d'ailleurs de le damner : ce qui n'est pas, à mon sens, le travail d'un essayiste. Qui trop veut démontrer ne démontre rien du tout.

Somme toute, je suggérerais à M. Barbeau, et au lecteur de cette recension je renouvelle l'invitation, la lecture de « *Remontée vers l'Absolu* », de Paul Desmarins, étude beaucoup plus intéressante et nuancée et réaliste sur Bloy.

Et je conseillerais à M. Barbeau et à tout autre canadien essayiste le livre de Jean Ménard : « *L'Œuvre de Boylesve* » comme exemple de la formule idéale d'une étude littéraire élaborée.

Guy Robert

Xavier Vallat — « Le nez de Cléopâtre... » *Souvenirs d'un homme de droite, 1918-1945*, avec préface de Charles Maurras. Editions Les Quatre Fils Aymon, 39, rue Vaneau, Paris, 1957. 308 pages.

M. Vallat, « au cours d'une assez longue vie politique », s'est rendu compte de bien des choses, car il avait l'œil ouvert, entre autres que l'histoire exécute des zig-zags, parce que « à tout moment son élan est contrarié par la fantaisie des hommes ». Des événements personnels et bien *petits* impriment à la trajectoire historique d'un milieu donné des variantes inattendues. M. Valat écrit bien, a quelque chose d'intéressant à dire, et le fait spirituellement : « Bien que je ne sois pas encore tout à fait à l'âge où l'on a coutume d'écrire ses souvenirs (en fait pourquoi attend-on pour cela de commencer à manquer de mémoire ?)... »

Justement, M. Vallat, lui, n'en manque pas, de mémoire ! Il nous entretient après la longue préface de Charles Maurras, tour à tour de son enfance, de l'Action française, de l'affaire Stavisky, de la guerre, de la fédération nationale catholique, du séparatisme rhénan, de la Hongrie, des Juifs, de la constitution voulue par Pétain.

En somme il nous dit des heures difficiles de la France, des hommes exigeants et combattifs, courageux et audacieux...

Guy Robert

R. Pérusse, J. Brault, C. Mathieu — « Trinôme », *poèmes*. Editions Jean Molinet, 10142, Waverly, Montréal-12, 1957. 58 pages.

Un nouvel éditeur et trois poètes peu connus, me semble-t-il. Eh bien, de prime abord, bravo et bon courage !

Richard Pérusse pousse le premier les « Hauts-cris », sans ponctuation autre que leur sonorité, et l'effet est intéressant.

« Et qui dira la parole qu'enfin nous comprendrons ? »

Jacques Brault nous parle, lui, « D'amour et de mort », dans des lignes étranges, où les mots s'appellent et se suivent d'après un système qui paraît suffisamment spontané. « Chanson brève » :

Ne m'énamoure plus la mort
jamais à pointe d'âme fine
ne me tiendrai attentif
au balaiement d'une aile
frôlant d'envol légère
la peau diaphane en moi,
d'une mare endormie.

Claude Mathieu nous propose ses « Odes et poèmes » en petits et grands vers et en prose. Nous retenons de son « Ode à Carolo Coccili » cette profonde pensée à résonances exupériennes : la solitude n'est pas tant d'être séparés de ses semblables que d'en avoir besoin ».

Guy Robert

M.-J. SCHEEBEN — « Nature et grâce ». Desclée De Brouwer, 22, Quai au Bois, Bruges, Belgique, 1957. 20 cm. 350 pages.

Le théologien allemand Mathias Joseph Scheeben (1835-1888) dont nous présentons aujourd'hui la traduction de *Natur und Gnade* n'est pas un inconnu du grand public français. Dès 1877, l'abbé Belet donnait une traduction, malheureusement incomplète, de sa Dogmatique. Récemment Dom A. Kerkwoorde a publié plusieurs traductions d'œuvres de Scheeben... ainsi qu'une traduction d'une partie de la marialogie extraite de la Dogmatique.

Les esquisses biographiques que le traducteur a données dans les introductions des deux premiers ouvrages nous dispenseront de présenter ici l'homme et le théologien. La présente introduction aura pour objet de situer la doctrine du surnaturel dans l'ensemble de l'œuvre de Scheeben, d'analyser d'une manière détaillée *Nature et Grâce,* de critiquer succinctement la thèse fondamentale de l'auteur et de donner un aperçu sur les développements de la doctrine du surnaturel postérieurs à l'œuvre de Scheeben, écrit le traducteur, Bernard Fraigneau-Julien, P. S. S.

Gilbert RENAULT — « Fatima, espérance du monde ». Edit. Plon, Paris. 1957. 18 cm. 261 pages.

Y avait-il moyen d'apporter quelque chose de vraiment neuf dans cette belle et merveilleuse histoire ? Il semble, car voici que paraît un nouveau livre où la matière paraîtra à beaucoup entièrement renouvelée. Publié pour le 40e anniversaire des prodiges de Fatima, il nous retrace la genèse de ce bouleversant événement et reproduit une lettre du cardinal-patriarche de Lisbonne dont nous extrayons ce passage qui donne le ton à l'ouvrage : « Ce n'est pas l'Eglise qui a imposé Fatima, c'est Fatima qui s'est imposé à l'Eglise ».

Orné de nombreuses et saisissantes photographies de l'époque, cet ouvrage est un grand témoignage moderne d'une rigueur indiscutable dans le choix de l'utilisation des données historiques.

R. B.

Charles JOURNET — « La Messe », *Présence du sacrifice de la Croix.* Textes et études théologiques. Desclée De Brouwer, 22, Quai au Bois, Bruges, Belgique, 1957. 20 cm. 378 pages.

Il n'est peut-être pas de sujet qui ait donné lieu à une réflexion théologique aussi riche que celui de la Messe.

De nombreux ouvrages ont paru au cours des dernières années et souvent en rapport avec le mouvement liturgique. Dans cet important effort le livre de Mgr Journet occupe une place à part. En effet, sa théologie de la Messe représente une tentative théologique originale qui, à partir de données scripturaires montre le sens qu'a le Sacrifice de la Messe dans l'économie du salut.

En même temps ce livre tient compte de tous les travaux précédents et notamment de ceux qui ont marqué le mouvement liturgique comme par exemple les études du Père Jungmann.

Ainsi ce livre sur la Messe paraît à tous les points de vue l'ouvrage le plus complet que nous ayons jusqu'à présent. Il s'adresse aux prêtres au même titre qu'aux laïcs.

Humbert Bouësse, O. P. — « Le Sacerdoce chrétien ». Textes et études théologiques. Desclée De Brouwer, 22, Quai au Bois, Bruges, Belgique, 1957. 20 cm. 208 pages.

De récents problèmes de vie apostolique ont mis à l'ordre du jour la question du sacerdoce : qu'est-ce qu'un prêtre ? Sa fonction essentielle est-elle le culte ou l'évangélisation ?

Cependant, la problématique du sacerdoce chrétien est autrement vaste, et autrement profonde, que telle ou telle circonstance ne le peut faire pressentir.

C'est d'abord le sacerdoce institutionnel qui fait problème, la théologie ne l'ignore pas et ses positions éclairent singulièrement la condition historique de la religion et du sacerdoce dans l'humanité.

La grande lumière sur le sacerdoce, c'est Jésus-Christ, sa religion, son sacerdoce et son sacrifice : toutes réalités vraies et spirituelles, transcendantes aux rites et aux institutions. Ce sont ces réalités et leurs fins dans le dessein de Dieu qui fondent le sacerdoce de l'Eglise catholique. Ce dernier, outre le sacerdoce spirituel et personnel immanent à toute âme sainte, et à son service, inclut le sacerdoce hiérarchique, institutionnel, fonctionnel et social.

Trop souvent le sacerdoce n'a été considéré que dans le prêtre, non sans détriment pour la formation de futurs pasteurs, de chefs ; c'est dans l'évêque, souverain prêtre, qu'il faut le contempler pour en discerner toute la portée et toutes les fonctions. A la mise en place des divers pouvoirs, d'ordre sanctifiant sacramentel, hiérarchique sacramentel ou de juridiction, à quoi obligent les faits de la vie de l'Eglise, cette étude ajoute l'intérêt des grandes requêtes intellectuelles, morales et spirituelles du sacerdoce hiérarchique et son interaction avec le sacerdoce des fidèles, en fonction du culte et du pastorat. Il est malheureux qu'un livre si sérieux n'ait pas de table de matières. Sans doute un oubli qu'il faudra réparer dans la prochaine édition.

En collaboration — « Dictionnaire de spiritualité ». Fascicule XXII et XXIII. Editions Beauchesne et Fils, 117, rue de Rennes, Paris, 1957.

Ce double fascicule comportant 288 pages au lieu de 256, nous introduit dans la spiritualité de saint François, de saint Dominique, des grands mystiques du moyen âge jusqu'au XIXe siècle. L'analyse de la direction spirituelle, sous toute ses formes, y est longuement exposée. On y trouve même les *techniques d'investigation* sous trois modes de recherches : 1)

l'observation ; 2) la conversation dirigée ; 3) les tests. Evidemment la psychanalyse, quoique inutilisable par le directeur comme technique de guérison, est signalée, mais en retour on trouve des colonnes intéressantes sur la *thérapie selon Jung*, sur la liberté et la responsabilité.

Sait-on qu'au XXe siècle, le Protestantisme a réintroduit la direction de conscience dont le résultat fut la découverte de valeurs proprement catholiques.

Suivent de fort beaux exposés historiques et doctrinaux sur la *discrétion*, la *divinisation*, les *dons du S. Esprit*, etc... Et le présent fascicule se termine sur le mot *Dorothée de Montau.*

A moins d'un prodige d'accélération, au train où vont les choses, *modo romano* notre génération ne verra sûrement pas la lettre Z de cet édifiant et ardemment attendu Dictionnaire de spiritualité.

A. L.

LEO G. HINZ, O. S. B. — « The celebration of Marriage in Canada ». The University of Ottawa Press, Ottawa, 1957. 24 x 16 cm.

L'auteur présente une étude comparative du droit civil et du droit canon, concernant la législation sur le mariage, en dehors de la province de Québec. Ce volume rendra de grands services aux prêtres canadiens et les éclairera sur les lois civiles qui régissent les mariages dans nos différentes provinces. Livre éminemment pratique — enrichi d'exposés historiques sur le développement de la législation matrimoniale — en Angleterre et dans chacune des provinces canadiennes en dehors du Québec.

F. M. D.

GUY ARBOUR, P. S. S. — « Le droit canonique particulier au Canada ». Les Editions de l'Université d'Ottawa, 1957. 24 cm. 168 pages.

« Contrairement aux thèses coutumières où le doctorandus étudie une loi ou une institution tant au point de vue historique que juridique, le présent travail couvre le droit particulier canadien », est-il écrit dans l'Avant-propos.

L'auteur adopte la division des matières du Code pio-bénédictin, à l'exemple de Montréal en 1938, de Saint-Jean et Joliette en 1945. Sans résoudre tous les problèmes particuliers, il les signale, donne les principes de solution, v. g. messes chantées, page 87 ; distribution de la communion, page 91 ; messe sans servant, page 84, etc.

Un volume qui nous manquait et que tout prêtre appréciera. On y trouve une précision, une orientation sur tous les sujets d'actualité canonique ou civile qui alimentent les conversations ecclésiastiques.

A. L.

Léo-Paul Desrosiers — « Les Dialogues de Marthe et de Marie ». Fides, Montréal, 1957, 204 pages, 8½″, 5 hors-texte.

Sous une belle couverture en couleurs, voici la vie de Marguerite Bourgeoys, une vie intéressante en soi, mais rendue beaucoup plus proche et vivante par l'art et l'attention que l'auteur, M. Léo-Paul Desrosiers, a mis dans son travail.

Ce travail, élégant, bien enlevé, vivant, témoigne de beaucoup d'amour et de compréhension de la part de l'auteur : c'est bien là le *genre* que l'on peut souhaiter le plus dans cette catégorie de travaux : car il faut bien avouer que trop souvent, dans les biographies de saints ou dans les biographies d'autres personnages, le style est souvent ennuyeux et l'ensemble porte un autre coup mortel à cette personne qu'on voulait pourtant bien faire revivre. Mais les bonnes intentions ne suffisent pas... Ici nous sommes heureux de trouver en plus une amitié vivante et un art solide, sans vaines échappées.

Guy Robert

Léopold Lamontagne — « Arthur Buies, homme de lettres ». Editions des Presses Universitaires Laval, Québec, 1957. 264 pages, 8½″.

Arthur Buies (que nous pouvons voir personnifié d'une façon très vivante dans l'émission télévisée « Les belles histoires des pays d'en-haut »), un de nos personnages historiques les plus pittoresques et les plus vivants.

Quelle vie que la sienne ! Quel mouvement ! Quel panache et quel courage ! Une jeunesse voyageuse et tempétueuse ; une façon unique de toujours s'embarquer du mauvais côté, ou du moins, du côté le moins tranquille ; une audace toujours bien haut montée sur sa profonde insatisfaction des conditions sociales, politiques et religieuses de son entourage ; Buies, mais c'est tout un chenapan (entendez plutôt : un gamin bien turbulent) !

Arthur Buies, historiographe, monographe, chroniqueur, etc., chevalier errant, membre d'aucune société mais les critiquant toutes, décoré d'aucun ordre et les dédaignant tous ; tête forte, libéral outrancier, voltairien et garibaldien, anticlérical enragé mais ami intime de plusieurs ecclésiastiques, apôtre actif de la colonisation, pamphlétaire et journaliste engagé et enragé dénonçant l'injustice et les travers de tous et de chacun ; Arthur Buies, si vivant dans notre histoire et nos lettres.

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : $5.00 ; ÉTRANGER : $5.50
AVEC LE "ROSAIRE" : 50 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : $0.50 ;
ABONNEMENT DE SOUTIEN : $10.00

DIRECTION : MAISON MONTMORENCY, COURVILLE (QUÉBEC-5), P. Q.
ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28
« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »
La Revue n'est pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique